

Naturisme : le grand
hebdomadaire de culture
humaine / directeur : Dr André
Durville ; rédacteur en chef :
Dr Gaston [...]

. Naturisme : le grand hebdomadaire de culture humaine / directeur : Dr André Durville ; rédacteur en chef : Dr Gaston Durville. 1934-09-20.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

LIRE DANS CE NUMÉRO UN REPORTAGE DE RENÉ-JEAN MAXY :
M. ADRIEN MARQUET, MINISTRE DU TRAVAIL,
NOUS PARLE DE L'ÉCOLE NATURISTE DE PANTIN

NATURISME

LE GRAND
HEBDOMADAIRE
DE CULTURE
HUMAINE



Cliché procédé Emvê

M. ADRIEN MARQUET
DÉPUTÉ-MAIRE DE BORDEAUX, MINISTRE DU TRAVAIL

Photo Henri Manuel.

PARLANT DE L'ÉCOLE NATURISTE DE PANTIN, M. ADRIEN MARQUET NOUS DIT : « JE PENSE QUE LA NATION ENTIÈRE DOIT POUVOIR BÉNÉFICIER DE TELLES INSTITUTIONS AU FUR ET À MESURE DES POSSIBILITÉS... QU'ON NE NOUS DISE PAS QUE CE SONT LA DES DÉPENSES SOMBRAIRES : CE QU'IL FAUT, C'EST ÊTRE BON ADMINISTRATEUR ET, AINSI, ON PARVIENT À METTRE SUR PIED DES MERVEILLES COMME CELLE DE PANTIN ; ET IL EST UTILE D'AJOUTER : AU MÊME PRIX QUE CERTAINES HORREURS QUE L'ON VOIT AILLEURS. »

DOUZIÈME ANNÉE - N° 326



1 fr. 25

JEUDI 20 SEPTEMBRE 1934

AU CRIBLE, LES IDÉES !...

Pour lutter contre LA DÉNATALITÉ FRANÇAISE : le naturisme

Il paraît que Mussolini écrivait, ces jours derniers :

« Que la France prenne garde à la décroissance de sa population !... Si ce phénomène devait se poursuivre, on peut prévoir que la France, vers la fin du siècle, aurait une population inférieure à celle de l'Espagne actuelle. »

Le *Matin*, qui relate la chose, commente ainsi les phrases de Mussolini :

« La perspective de voir la population de la France tomber, dans soixante ans, en 1994, à 20 ou 22 millions d'habitants donne le frisson ; si elle devait jamais se réaliser, c'en serait fait de son existence. L'invasion, dont on parle sans cesse, se ferait toute seule... »

Ensuite, le *Matin* propose deux remèdes pour combattre la dénatalité française : l'eau de Javel et la vitamine E.

Par l'eau de Javel on « verduniserait » toutes les eaux de France ; ainsi diminuerait la mortalité, donc s'accroîtrait le nombre des habitants ; par la vitamine E on rendrait de nouveau prolifiques les Français qui ne le sont plus.

En faveur de l'eau de Javel, le journal précité cite les faits suivants :

« En 1900, l'Etat de New-York avait une mortalité typhique de 26,7 pour 100.000 habitants et une mortalité générale de 18,1 par 1.000 habitants. On se mit à purifier l'eau par le chlore. Trente ans après, en 1930, la mortalité typhique est réduite de 26,7 à 1,2, tandis que la mortalité générale est tombée de 18,1 à 11,7. »

Et il ajoute : « ... Quelques grandes villes, en France, qui ont pratiqué la verdunisation de leurs eaux, ont aussitôt vu baisser leur mortalité infantile (diminution de cette mortalité de 20 à 30 % à Lyon, Reims, Bar-le-Duc), en même temps que la typhoïde était pratiquement supprimée et que, à Reims et à Lyon, la mortalité générale était respectivement abaissée de 11 % et 13 %. A Paris même, la mortalité générale est tombée, en 1933, à 12,9 par 1.000 habitants — chiffre qui n'avait jamais été atteint jusque-là et qui coïncide avec l'application, en 1932, de la verdunisation des eaux brutes de rivière et avec la réduction de moitié des décès typhiques — 2,5 par 100.000 habitants au lieu de 5 antérieurement. »

Voudra-t-on m'excuser si j'avoue n'être pas convaincu de l'heureux effet

que peut avoir l'eau de Javel sur la santé des habitants de France ?

La statistique de l'Etat de New-York ne signifie rien, à mes yeux : en 1900, sur 10.000 habitants de la grande cité, 2,6 sont morts par typhoïde. On met du chlore dans l'eau. Trente ans après, on constate qu'au lieu de 2,6 décès pour 10.000 habitants, on n'en a plus que 0,012. Autrement dit, deux décès et demi en moins sur 10.000 habitants ; et ceci obtenu en trente ans !

Mais voyons la mortalité générale : New-York avait, nous dit-on, 18,1 morts sur 1.000 habitants, en 1900 ; après trente ans de chlore, 11,7 morts seulement. Autrement dit, 6,4 morts en moins par 1.000 habitants, c'est-à-dire un demi-mort environ en moins par 100... Et qu'est-ce qui prouve que c'est le chlore qui a sauvé le demi-Américain en question ? Est-ce que l'hygiène générale n'a pas progressé en trente ans, qui suffirait à expliquer le résultat ?

Je n'attribue pas, non plus, au chlore la diminution de mortalité infantile signalée à Lyon, Reims et Bar-le-Duc ; les soins, beaucoup plus rationnels, qu'on donne maintenant aux petits (en particulier les soins alimentaires) expliquent que les enfants vivent, aujourd'hui, beaucoup plus sûrement qu'autrefois.

Et je ne crois pas qu'il faille, d'ailleurs, attribuer la longévité meilleure des Parisiens à l'eau de Javel dont on empestait leur eau de boisson.

Vingt siècles de médecine chimique, non seulement n'ont pas prolongé d'une seconde la vie des humains, mais la vie devenait, au contraire, de plus en plus courte, tant qu'on ne cherchait la santé que dans les drogues. Si, maintenant, la longévité humaine s'améliore, c'est non pas grâce à l'eau de Javel ou à quelque produit du même ordre, mais grâce à une alimentation moins carnée, plus végétale, plus fruitarienne, plus crue, grâce à une culture mieux comprise des muscles, grâce à une meilleure hygiène respiratoire, cutanée, morale, bref à l'ensemble des procédés rationnels de culture humaine que l'Ecole naturiste, telle que nous l'avons créée, a mis à la mode.

Si je ne vois pas que l'eau de Javel puisse jamais régénérer la France, ni empêcher sa population de décroître, je vois davantage l'utilité de la vitamine E.

Le *Matin* signale que deux savants californiens, Evans et Scott, ont découvert la vitamine E dans le germe du blé et ont montré son efficacité contre la stérilité.

« La vitamine E, dit l'article, est le facteur essentiel de l'antistérilité. Elle se trouve intégralement dans une des parties du germe du blé. Il en résulte que toute manipulation du germe du blé qui aboutit à priver la farine de cet élément essentiel — et c'est précisément ce qui a lieu en France dans la mouture de notre farine — constitue un crime contre la vitalité de la race française. »

Voilà une vérité incontestable.

Il y a trente ans, un médecin français, qu'on peut appeler prénaturiste, parce qu'au point de vue alimentaire il est le père d'un certain nombre de nos idées, le docteur Monténuis, s'éleva contre l'usage du pain blanc, pain privé — il ne disait pas de vitamine E — mais de la vie créée par l'action solaire. Il vantait les qualités du vieux pain de France, fait avec tout le grain, et déclarait que l'usage de celui-ci était fondamental pour recréer une race saine et forte.

Nous avons, dès 1911, repris l'idée de Monténuis et, depuis, avons toujours lutté pour l'adoption dans toute la France d'un pain complet.

Depuis la même époque, nous prescrivons aux faibles, aux anémiés, aux déminéralisés, aux filles, pour qu'elles fassent, plus tard, de beaux enfants, aux femmes enceintes, pour que leurs nourrissons percent de bonne heure leurs dents et aient des os solides, du blé cru germé.

Notre campagne pour le pain complet a été suivie d'une campagne du même genre faite par Coty dans *L'Ami du Peuple*. Il nous est agréable de voir maintenant *Le Matin* s'engager dans la même voie.

On a récemment mis une taxe sur le pain complet, sous prétexte de protéger les boulangers qui vendent du pain blanc. Il me semble qu'il serait rationnel de reporter cette taxe sur le pain blanc : de même qu'il est rationnel que les célibataires — théoriquement improductifs — paient un impôt particulier, de même les mangeurs de pain blanc peuvent en payer un aussi, s'il est acquis qu'ils sont moins prolifiques que les autres. L'Etat doit, à tout prix, protéger la famille.

LIRE EN PAGE 6 LA SUITE DU « CRIBLE » DU

D^r Gaston DURVILLE.

PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

J'AI déjà parlé, ici même, de « la santé des écoliers et de leurs maîtres », du « contrôle médical à l'école ».

Qu'il y ait carence de l'Etat en matière éducative ? Certes ! Mais, de la faute à qui ?... Parmi les éducateurs publics, il y en a de très intelligents, de très documentés ; beaucoup s'épuisent pour l'enfance qui leur est confiée.

L'école publique est meilleure que ne la voudraient certains dirigeants. D'après plusieurs affirmations de L.-M. Ferré, dans un récent article, beaucoup de gens pourraient confondre l'Etat et les éducateurs publics et croire devoir donner leur préférence à l'école privée.

Comparons donc. Les critiques des « erreurs alimentaires » des cantines scolaires se retrouvent certainement dans nombre de cantines d'écoles privées, et si les profiteurs du déjeuner de l'enfant ne sont plus quelques employés municipaux, des intermédiaires, c'est, cette fois, le légendaire marchand de soupe lui-même qui n'a pas toujours la conscience voulue. Je suppose que si la conception alimentaire naturiste est bien rare dans nos cantines, elle doit l'être autant dans les autres.

Si nous n'avons qu'un embryon assez négligeable de surveillance médicale, la faute n'en est pas à nous autres, éducateurs publics. Il y a longtemps que la collaboration médicale est réclamée. Malgré les efforts de notre Syndicat national, cette idée n'est encore guère qu'un rêve, à part peut-être pour les maternelles.

Permettez-moi de citer :

« L'inspection et l'assistance médicale, dont il est superflu de montrer la nécessité, ont réapparu sur la scène du Palais-Bourbon, un court instant, pour replonger dans les ténèbres. Que nous réserve à ce sujet le régime des décrets-lois ?... Nous n'insisterons pas sur le projet d'institution de la natation obligatoire... Sans doute, si l'on s'intéressait sincèrement à l'enfance, le problème des piscines, des terrains de jeux, serait résolu depuis longtemps. Mais on en est resté à l'amélioration de la race chevaline. Il faudra bien des lustres encore, avec le système actuel, pour qu'on passe à l'amélioration de la race humaine, opération secondaire, puisqu'elle ne donne pas de profits immédiats. » (Louis Dumas, « L'Ecole libératrice », organe du Syndicat national des instituteurs de France et des colonies, 7 juillet 1934.)

L'enseignement privé a-t-il mieux, dans son ensemble, en fait d'inspection médicale ; a-t-il un système plus effectif d'assistance sociale pour s'occuper des enfants pauvres ou dont les parents travaillent ? Il est évident que les écoles privées pour enfants riches peuvent encore se passer de la collaboration médicale, puisque la nécessité de cette collaboration avec des médecins spécialisés — psychiatres — n'est pas encore suffisamment comprise.

Quant à l'éducation physique, s'il n'y en a guère à l'école publique, il y en a, je pense, encore moins dans l'ensemble des écoles privées. Seuls les enfants riches peuvent y avoir quelque chance de recevoir cette éducation et de faire du sport.

On sait les difficultés de cette éducation à l'école publique. « Les parents, en général, a dit l'instituteur Durif — « Naturisme », 12 avril 1934 — comprennent la nécessité de

l'éducation physique, mais la plupart ignorent tout de la question. »

Fait curieux, et qui ne vient pas nous aider, à l'école publique il nous faut compter de plus en plus avec les parents, mais pas dans l'esprit d'une collaboration ; en effet, il devient courant de nous critiquer « a priori ». Je laisse deviner aux lecteurs une des sources de cette attitude.

Cette année, j'ai eu beaucoup de mal à maintenir mes deux séances journalières de gymnastique, à cause des récriminations de parents ignorants allant jusqu'à demander que la directrice mit « bon ordre » dans mon programme. Continuellement des demandes comme celle-ci :

— Ne faites pas enlever le chandail de ma fille pendant la gymnastique, elle est délicate !...

On a été jusqu'à coudre tous les matins le tablier d'une enfant ! Que de patience et de doigté pour arriver à un résultat !

Un détail amusant, que je ne puis omettre de signaler : Ma classe est maintenant dénommée, non sans exagération bien sûr, « la classe naturiste ». Certes, mon groupe d'élèves se distingue un peu de l'ensemble : elles commencent à aimer vraiment l'air, l'eau, le soleil. Je n'ai jamais fermé les fenêtres de l'année que lors d'averses ; je n'ai baissé les stores qu'une fois.

Mes élèves ont, en classe, de l'eau potable à leur disposition ; elles courent se mouiller la figure d'eau fraîche après la gymnastique. Mais je vais toucher le scandale. J'ai toujours exigé qu'on enlève manteau, cache-nez, béret, puis le tablier ; depuis la belle saison, elles enlèvent robe et jupon, sans me demander la permission.

Durant les semaines de chaleur, je les ai laissées faire de même en classe. Mais certaines d'entre elles ne s'avisent-elles pas de venir au bureau en « culotte », d'aller regarder les cartes ou les collections de dessins sans penser à la robe reléguée dans le carton, ni à l'effet inesthétique du lacet de corset lorsque la mère n'a pas encore consenti à en supprimer l'usage. Puis-je vraiment gronder ? Elles portent de plus en plus des sandales romaines, « comme la maîtresse ». Mais les critiques méchantes et perverses ne nous ont pas manqué de la part des « grandes », à l'esprit mal tourné.

Puis-je indiquer à M. Durif deux moyens qui m'ont aidé dans l'exercice physique ?

1° Communiquer des goûts naturistes ;

2° Plus de rangées rectilignes dont les enfants s'ingénient à rompre l'harmonie, et une discipline assez souple. Faire faire un cercle double ou triple, la maîtresse au milieu, exécutant tous les mouvements. Par la suite, faire un ou deux autres cercles, avec une monitrice au milieu d'eux. Parfois, une monitrice-chef choisira les mouvements ; parfois les autres monitrices feront exécuter des mouvements plus simples aux moins agiles. Faire exécuter fréquemment des mouvements respiratoires, faire mimer des chants, faire la culture physique « en force et en souplesse », à la façon du docteur G. Durville, et, si possible, de la rythmique. Et que tout cela ne ressemble pas à un exercice de caserne, mais à un jeu utile, personnel et collectif. Ce sont mes élèves qui m'ont demandé les mouvements à effectuer en position couchée, malgré un bitume très grossier, auquel j'aurais bien voulu substituer la

pelouse verte qui décore la façade du bâtiment.

Si j'avais des enfants, j'aurais, je vous assure, le souci de les bien « élever ». Je m'adresserais, malgré ses imperfections, à l'école publique, ou, si les circonstances me le permettaient, je m'adresserais aussi, et pour un temps seulement, à une de ces écoles non publiques mais issues intellectuellement, la plupart, de l'école publique : primaire, secondaire ou supérieure — les écoles nouvelles.

Elles ont le même but individuel et social que l'école publique ; dans leurs petits cercles, elles sont bien mieux équipées que les nôtres. Ce sont ces écoles qui constituent indiscutablement le meilleur terrain d'expérimentation des méthodes nouvelles, efforts scientifiques et sincères ; elles sont nos guides dans cette voie. Mais leur action est fatalement restreinte à un nombre très limité d'enfants riches ou aisés. Quelles que puissent être les hésitations et les errements des méthodes pédagogiques nouvelles, il faut en effet « saluer dans l'intérêt moderne pour l'enfance une libération, peut-être une révolution, en tout cas la preuve nette du progrès, de la marche en avant. » (L.-M. Ferré : « Vers une éducation rationnelle de la jeunesse », « Naturisme », n° 292.)

Il est plus facile d'entreprendre la régénération des êtres jeunes que celle des adultes.

Concentrons notre effort sur l'enfance, mais à condition que ce soit indiscutablement dans son intérêt propre.

Dans le même article, L.-M. Ferré rappelle le caractère « asportif » de la génération des « dirigeants ou animateurs des écoles nouvelles ». Elle ajoute : « La place qu'ils font à la vie physique et au sport est généralement insuffisante... » Constatons avec joie qu'un grand nombre d'entre eux ont su choisir l'emplacement de leur école : beaucoup sont installées en Suisse, dans les Alpes françaises (Mégève), dans la Drôme, dans la campagne normande, en Gironde, à Boulogne-sur-Seine, à Bellevue, près de la forêt ; à Neuilly, une école bilingue et sportive. A Vaucresson, l'école passe, dit-on, la moitié de l'année sur la Côte d'Argent.

Je crois qu'il ne serait pas si difficile de faire comprendre à ces pionniers d'élite la valeur du naturisme dans son ensemble, du végétarisme, du mouvement et du sport en particulier.

« Tout est à faire » ? Non, pas tout ; nos prédécesseurs ont accompli tout de même quelque chose, ne serait-ce que de nous avoir prouvé l'insuffisance des vieilles méthodes, et L.-M. Ferré elle-même conseille « d'accepter les leçons du passé ». Nous cherchons une autre voie près de nos écoles-guides et des professeurs spécialisés. Nous demandons les moyens matériels permettant d'utiliser, à l'école publique, les méthodes nouvelles.

En résumé, je suis pour l'école publique et laïque, qui laisse liberté aux parents dans le choix d'un dogme religieux s'ils y tiennent, mais école qui enseigne toujours la tolérance des idées et coutumes des autres, qui enseigne l'amour du prochain. En France, l'esprit laïque, au fond, c'est cela : c'est l'étendard de la liberté et du progrès de la pensée humaine pour tous.

G. BARRÉ.



M. CHARLES AURAY, sénateur et maire de la ville de Pantin, n'est pas seulement un grand idéaliste de gauche, un parfait administrateur, c'est aussi, c'est surtout dirons-nous, un remarquable réalisateur !

Se souvenant sans doute qu'il fut un sportif, voire même un champion — ses fils, dans ce domaine, du reste, lui font grandement honneur — il décida de diriger ses concitoyens dans cette voie, en les faisant passer par l'éducation physique, l'hygiène et la vie saine, afin qu'ils parviennent à la vie sage.

Pour ce faire, il mit tout en œuvre. Disons dès à présent qu'il remporta victoire et que, déjà, l'étranger vient prendre modèle de ses réalisations. Eh oui ! vous lisez bien ; pour une fois, nous sommes les premiers !

C'est à l'obligeance d'un sien parent, M. René Baron, ingénieur voyer de la ville de Pantin, que nous devons notre entrevue avec Charles Auray, au retour de notre visite de l'école naturiste, durant laquelle M. Baron remplit avec bonne grâce le rôle de mentor.

— Voyez-vous, cher monsieur, nous dit aussitôt Charles Auray, ma grande joie, c'est de savoir que la France possède la plus belle école enfantine du monde. Cette affirmation me vient d'une étrangère, conseiller municipal de Bucarest, venue dans notre capitale lors du Congrès international des femmes.

« En me demandant les plans de notre architecte, M. Nanquette, cette aimable femme me déclara : « Au cours de mes nombreux déplacements à travers le monde, j'ai visité Vienne et je pensais qu'on ne pouvait faire mieux que ce qui existe là-bas. J'avais compté sans votre pays. Je suis venue ici, à Pantin, et main-

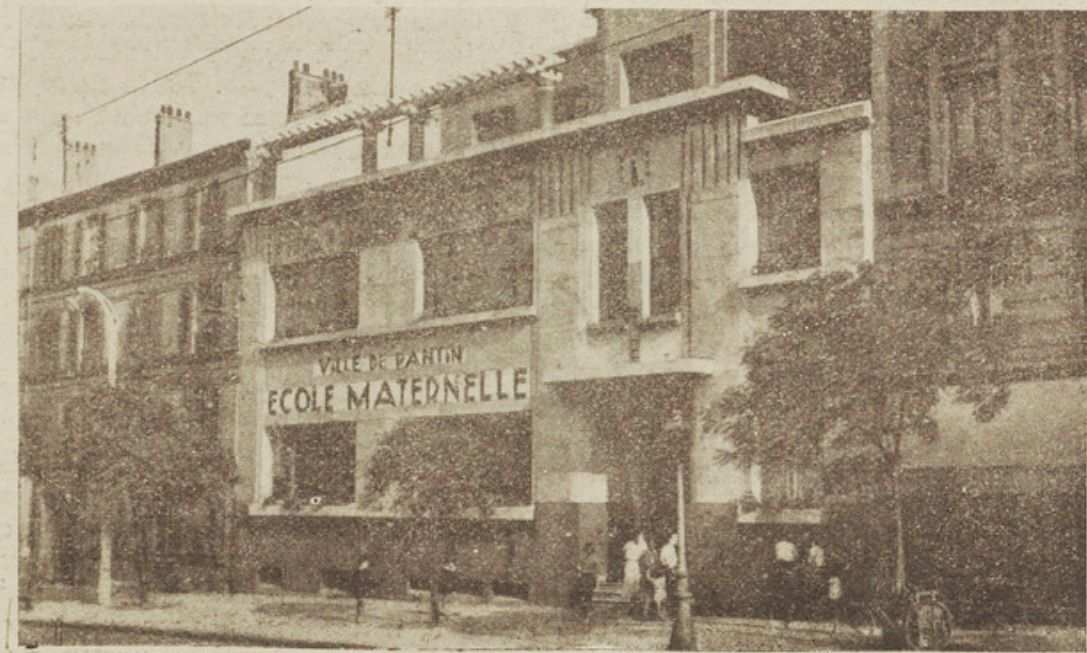
tenant je reste certaine que vous l'emportez... »

« Ces paroles ne sont-elles pas ma plus belle récompense ?

— Voulez-vous, mon cher sénateur, nous parler de vos travaux en faveur de la santé publique ? De vos réalisations ?

— De nos efforts, voulez-vous dire ! Bien volontiers ! La tuberculose, les maladies vénériennes sont parmi les pires fléaux sociaux. Les victimes se chiffrent annuellement par centaines et centaines de milliers. Cet effroyable tribut compte non seulement ceux qui disparaissent, mais encore toute leur descendance chargée de lourdes hérédités.

« Ce sont ces préoccupations qui nous ont conduits à grouper dans le Centre d'hygiène sociale des Quatre-Chemins un ensemble de services destinés à la protection de la santé publique et tout particulièrement à la protection de l'enfance. Il est inutile de pénétrer ici dans le domaine médical, mais une simple énumération des services créés montrera l'objet de chacun d'eux et l'enchaînement des moyens



Comme nous sommes loin, ici, d'es poignantes pages de Jean José Frappa, dans son livre « La Maternelle » ! (Photo Godneff.)

Les applications du programme naturiste

L'IDÉAL ET L'ACTION

M. Charles Auray nous parle

Auray, sénateur-maire de Pantin, de ses réalisations

A droite : M. Charles Auray, sénateur et maire de Pantin. (Photo H. Manuel.)



A gauche : M. et Mme Charles Auray font d'utiles recommandations aux écoliers d'aujourd'hui, athlètes de demain. (Photo Keystone.)

d'action : consultation prénatale, éducation de la future maman à son rôle familial et social ; consultation de nourrissons, contrôle médical, surveillance de l'alimentation ; goutte de lait, quand l'allaitement maternel ne peut être pratiqué.

« Nous avons encore une crèche, dans laquelle les enfants sont réglés et alimentés selon leur âge.

« Des petits matelas de 5 centimètres d'épaisseur rendent de grands services, ils permettent de ne pas laisser les enfants dans leurs lits ; les petits peuvent s'ébattre à l'aise, sans risquer de tomber ; ils font instinctivement la « gymnastique » des membres et se fortifient les reins.

« Les parcs individuels sont également précieux, l'enfant essaie de se relever seul et tente ses premiers pas.

« Les petites tables, genre école maternelle, sont à l'honneur ; les bambins de quinze mois à trois ans y jouent et mangent ensemble, ils y vivent la vie familiale et sont vraiment heureux. Ce matériel moderne et rationnel facilite la tâche du personnel.

« La visite médicale est faite par le docteur, assisté de l'infirmière-directrice, régulièrement tous les matins, à 10 heures. Il ne s'agit pas de visites de pure forme ; les enfants sont tous suivis médicalement. En 1932, 105 enfants ont profité des bienfaits de notre crèche.

« Nous possédons, en outre, un service d'actinologie (rayons ultra-violet) pour le traitement des enfants déficients et prédisposés ; un dispensaire comprenant : un médecin chargé de la médecine géné-

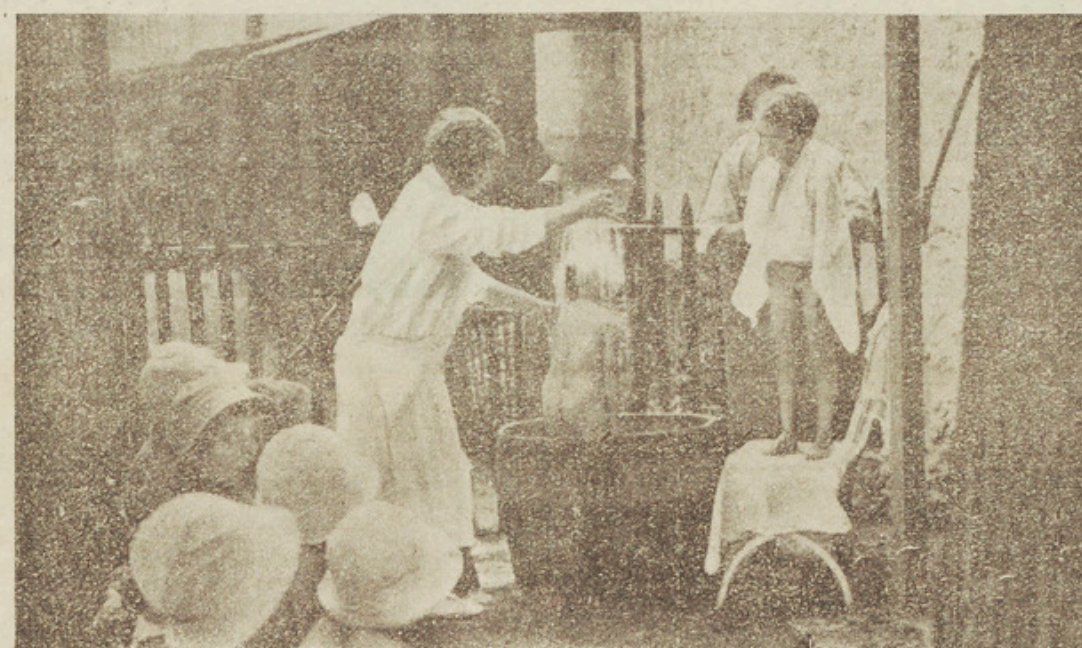
rale et de la petite chirurgie, un médecin laryngologiste, un médecin oculiste, un chirurgien-dentiste ; un dispensaire antivénérien, comprenant deux services : syphilis et blennorrhagie.

« Bien aménagé, bien outillé, le centre d'hygiène permet un effort social important en faveur de l'intéressante population, si laborieuse.

— Mais n'avez-vous pas, en plus de votre école naturiste, une école maternelle moderne ?

développement normal, suivi et contrôlé, de l'être physique. La vie en commun facilitera la formation première de l'être moral et les interventions judicieuses, intelligentes et opportunes de la maîtresse concourront à la formation progressive au point de vue spirituel et sentimental.

« De telles méthodes, pour être mises fructueusement en œuvre, nécessitent des dispositions particulières des locaux, un matériel nouveau, des installations adaptées aux besoins.



A gauche : Rétrospective... Voici le rustique appareil de douche des premières années. Que de progrès depuis, pour parvenir à la merveilleuse installation sanitaire de l'école naturiste actuelle. (Photo Keystone.) — Au-dessous : Cette photographie reproduit une partie du parc de récréation, en l'école naturiste de Pantin. A droite, au premier plan, la piscine. (Photo Keystone.)

« Des classes spacieuses, aux larges baies, appelant l'air et la lumière, des peintures claires et riantes, de nettes mosaïques, des dégagements commodes, un grand préau avec sa gentille scène pour les exercices récréatifs (danse rythmique, cinéma), une terrasse orientée plein sud, où l'on s'abandonnera, aux heures conviviales, à la caresse du soleil.

« Un matériel répondant à ses destinations ; un réfectoire — ou bien plutôt une salle à manger ! — où sont servis les copieux repas de la cantine ; une salle d'hydrothérapie, une grande cour, un tas de sable, des fleurs, de la verdure...

« Tout ce qui peut concourir à faire de cette école une chose à l'image de nos chers petits.

LIRE LA FIN À LA PAGE SUIVANTE

— En effet, l'école de la route des Petits-Ponts.

« Il va sans dire que, pour ces très jeunes enfants, il ne saurait s'agir d'enseignement — d'enseignement livresque s'entend. Ici, il n'est pas question d'enseigner, mais d'éduquer, en vue de la préparation à l'enseignement, et le décret de 1921 l'a bien prévu en exigeant du personnel des titres spéciaux, à côté des qualités pédagogiques.

« A l'école maternelle, l'élève relève à la fois de l'éducateur et de l'hygiéniste.

« L'enfant placé dans un milieu libre et sain doit se développer sans contrainte, sans discipline apparente. L'hygiène corporelle, c'est-à-dire les soins de propreté, les jeux, les exercices récréatifs, le séjour à l'air libre, l'exposition aux rayons lumineux, la défense contre les intempéries, l'éducation sensorielle, le débrouillage manuel, joints à l'hygiène alimentaire, quantitative et qualitative, assureront le



L'IDÉAL ET L'ACTION

(SUITE DES PAGES 4 ET 5.)

« Mais ce n'est pas tout, poursuit Charles Auray, le visage illuminé d'un sourire malicieux.

« Deux centres scolaires d'éducation physique existent à Pantin : un pour les filles, un pour les garçons, et fonctionnent sous un contrôle médical permanent. Ils se réunissent le jeudi sur le stade et les deux vastes terrains de jeux. Les leçons du jeudi et du dimanche — leçons éducatives et athlétiques — viennent utilement compléter celles données dans les écoles.

« Le développement des centres pour les années 1932, 1933 et 1934 a été aussi satisfaisant que possible, tant par le nombre et l'assiduité des enfants que par les résultats obtenus au point de vue gymnastique sportive et esprit de camaraderie des enfants.

« Pour les garçons, l'effectif des enfants présents le jeudi a même souvent dépassé 500. Si on considère que les enfants des cours préparatoires ont été délibérément écartés à cause de leur tout jeune âge, on constate que c'est environ le tiers des enfants des écoles qui, régulièrement, ont assisté à ces réunions.

« Le contrôle médical est assuré par une doctoresse spécialiste de l'Education physique. Une fiche est établie pour chaque enfant : au recto, renseignements physiologiques ; au verso, carte de performances.

« Vous avez peut-être remarqué, s'élevant sur l'un des côtés de l'école de plein air, un groupe d'H. B. M. ? C'est le premier des deux que nous avons inscrits à notre programme. Il comprend trois types de logements : 1° Une chambre, une salle à manger avec alvéo-cuisine, une entrée, une salle de bains, installée avec baignoire et douche, eau chaude, eau froide, chauffage central, etc. Le loyer annuel s'élève à 2.035 fr. ; 2° Avec une chambre en plus, 2.900 francs ; 3° Avec deux chambres en plus, 3.540 francs.

« Dans la moitié sud du parc de la Seigneurie — parc de 73.000 mètres carrés, sur lequel s'élève l'école de plein air, les H. B. M., un vaste jardin public — s'étend le stade (parc des sports), immense pelouse entourée d'une piste de course à pied, trois tennis ; à droite, une vaste plaine de jeux sur laquelle s'élèvera la « Maison de la Jeunesse » (un gymnase, salle de cinéma et de théâtre, une bibliothèque, salles de lecture et de jeux — rendez-vous des œuvres scolaires, post-scolaires et d'éducation physique).

« Mais la sollicitude de la municipalité pantinoise ne pouvait s'arrêter là et, s'il lui a plu de choyer l'enfance et de vouloir préparer une génération forte et saine, elle s'est aussi penchée sur ceux qui, au déclin de leur longue et laborieuse vie,

ont droit enfin à la quiète tranquillité de leurs vieux jours. Aussi une « Maison des Vieillards », conçue sur des données toutes modernes, vient d'être inaugurée par le ministre du Travail.

« Cet établissement permet de réunir tous les vieillards de Pantin, dispersés jusqu'alors dans les hospices départementaux ; ils seront près de leur famille, qui viendra souvent les voir et chez qui ils pourront aller facilement. Ils ne quitteront pas le quartier où ils ont vécu de longues années, qu'ils connaissent et qu'ils aiment bien. Ils ne se sentiront pas dépayés et se retrouveront en famille. A l'abri des tracasseries et des soucis, ils vivront leurs vieux jours dans les meilleures conditions possibles.

« Vous voyez, termine l'actif maire de Pantin, que nous ne manquons pas de travail et que, dans nos réalisations, une large place a été faite aux idées des docteurs Durville. »

— Quel dommage, pour le bien de la masse, disions-nous en serrant chaleureusement la main de Charles Auray, que chaque commune de France ne possède pas à sa tête un homme animé de votre activité, de vos vœux !

Mais, ici, Charles Auray fronça les sourcils ; nous avions oublié que la modestie était l'une de ses qualités.

R. GYAIME.

Pour lutter contre la dénatalité française

(SUITE DE LA PAGE 2.)

Quoi qu'on puisse dire de la vitamine E, je ne vois pas que le pain complet — même arrosé à l'eau « verdunisée » — puisse apporter le remède à la dénatalité française.

Cette grave question ne peut être résolue ni par un aliment spécial, ni par une drogue ; elle est commandée, non pas par tel ou tel élément particulier ou local, mais par un ensemble de facteurs généraux, vitaux, qui sont à la fois moraux et physiques.

Français et Françaises sont, actuellement, victimes d'un marasme moral. Ils ne veulent plus d'enfants. Ils sont, autrement dit, des stériles volontaires. Même si on les obligeait à manger des vitamines E, ils ne feraient guère plus d'enfants. Il faut leur faire comprendre qu'ils sont peut-être, à l'heure présente, le peuple le plus riche et le plus heureux de la terre, et que, par conséquent, ils peuvent avoir des enfants, beaucoup d'enfants. La « crise » française n'est rien à côté de la crise alle-

mande, de la crise américaine, de la crise italienne, de la crise anglaise. Or, en Allemagne, en Amérique, en Italie, en Angleterre, il naît des enfants.

La Française a-t-elle peur d'accoucher, de mourir en mettant au monde son enfant ? Alors, apprenons-lui qu'il est très facile à une femme de devenir vigoureuse, d'acquiescer les résistances générales qui lui éviteront l'infection, de se construire un utérus musculeux, meilleure des garanties contre tous accidents possibles de la grossesse, un abdomen sanglé et un périnée résistant qui ne se déchireront pas.

L'éducation naturiste des jeunes générations est, à mes yeux, le moyen le meilleur de modifier l'orientation présente. C'est par cette orientation naturiste que se reconstruira la famille française, saine et prolifique. Déjà l'œuvre est puissamment amorcée, et les résultats sont féconds.

De beaux gosses naissent de couples sages. Nous les voyons grandir, se bron-

zer au soleil, se faire, sur nos stades — et ailleurs — de belles épaules bien larges.

Les gouvernements qui se sont succédé depuis plusieurs années ont compris notre idée et l'ont habituellement encouragée.

Actuellement le ministère de la Santé publique fait d'incontestables efforts pour améliorer la santé et la beauté des petits. Sur les affiches des colonies de vacances, les bambins sont au soleil, en slip ; en slip, vêtement de Villennes !

Et au ministère du Travail, M. Marquet, l'homme du jour du cabinet Doumergue, champion de l'hygiène, met en valeur l'Ecole naturiste de Pantin.

Air, lumière, culte de la beauté athlétique rendront les Français sains et prolifiques.

L'ensemble rationnel des procédés préconisés par notre Ecole triomphera, pour que la France vive.

D' Gaston DURVILLE.

La vie de M. l'Abbé Bozon

Curé de Porquerolles



Paysage des Iles d'Or.
(Dessin de L. Sellier.)

AL'ENCONTRE de ce que pensent beaucoup d'entre nous, le romancier ne crée pas toujours, de toute pièce, les personnages qu'il anime.

Parfois, en effet, il les emprunte à la réalité, à la vie, ne faisant que retracer le caractère, les qualités ou les défauts d'un individu.

C'est ainsi que M. de Vogüé, dans son chef-d'œuvre « Jean d'Agrève », emprunta au curé de Porquerolles — l'abbé Bozon — le personnage du Père André.

C'est à M. Jacques May que nous devons cette révélation, en un ouvrage sur la vie de l'abbé Bozon (1), saint homme dont le nom reste vénéré parmi les insulaires des îles d'Or.

M. Jacques May, secrétaire général de « L'Auto », qui vient d'être élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur, est trop connu dans le monde de la presse pour qu'il soit utile d'insister. Son œuvre littéraire variée n'est pas non plus ce qui doit retenir ici : l'Académie française s'est prononcée à juste titre en couronnant précisément son livre sur l'abbé Bozon.

Ce qui vaut mieux encore et ce qui doit être dit, c'est le grand cœur et la modestie de l'écrivain. S'il a si bien compris et restitué la physionomie si attrayante du bienfaiteur de Porquerolles, n'est-ce pas parce qu'il y a des traits communs entre le peintre et le portrait ?

Parler de Porquerolles, c'est évoquer le souvenir de ses gentes voisines, les îles de Port-Cros et du Levant.

Henry Bordeaux ne pourrait plus écrire, de nos jours, comme il le fit dans « La Voie sans retour », en parlant de l'île du Levant, qu'elle « offre au soleil sa beauté abandonnée, dont les hommes n'ont pas voulu ». Longtemps délaissée, en effet, celle qu'on désigna dans l'antiquité sous le nom d'Hyppée (2) s'éveille de nouveau, peu à peu, grâce à l'activité des amis de la nature, des naturalistes. Et, s'il reste encore, parmi les habitants de cette terre minuscule, quelques hommes dont l'activité n'a rien à envier aux barbares d'autrefois, nous les invitons à méditer sur le livre de Jacques May.

Peut-être, alors, modelant leur âme à l'image de celle du digne Père Bozon, pour-

ront-ils reconquérir le titre qu'ils perdirent récemment : nous voulons dire celui d'hommes civilisés.

L'an 1890 voit Joseph Bozon ordonné prêtre, après être passé par le grand séminaire des missions africaines, à Lyon. En 1894, son tour arrive de partir en mission :

« L'abbé Joseph Bozon, pense M. Jacques May, eût été le plus heureux des évangélistes si un grave souci n'avait paralysé son désir d'accomplir le total destin qu'il sentait sien. Sa vieille maman, que deviendrait-elle, lui parti ? »

« L'abbé Bozon expose le difficile problème à son directeur spirituel. Ce dernier connaissait-il Port-Cros ? On peut le supposer assez vraisemblablement. »

Les voici donc rendant visite au marquis de Costa de Beauregard, propriétaire de l'île en majeure partie :

« — Il y a là, dit-il à l'abbé Bozon, autant de bien à faire qu'en pays lointain. Votre esprit de mission ne trouvera pas moins à s'y employer. Et vous pourrez avoir votre mère

rent vite leurs préjugés, compriront quel ami leur était venu là et lui accorderont estime et respectueuse et cordiale affection... »

« De l'Eglise bien rarement il leur parlait, mais de tel poisson, ou de telle plante qui pouvait soulager telle plaie ou telle souffrance ; de la possibilité de modifier une conduite d'eau, d'élargir un puits, de semer une herbe, de couper des branches. Le tout agrémenté d'historiettes plaisantes, voire gauloises. »

« Les résultats donnaient toujours raison à l'abbé, que d'ailleurs rien ne rebutait. Il courait d'un bout de l'île à l'autre pour porter un réconfort à quelque malade solitaire, et vraiment considérait les êtres de l'île comme ses enfants : « Leur Père ! » »

Un jour, invité par le marquis de Costa de Beauregard, M. de Vogüé mit pied sur l'île. Comment aurait-il pu ne pas y rencontrer le digne abbé, nous dit l'auteur ?

« Ayant rencontré ce pasteur attachant et pittoresque, comment n'aurait-il pas tenu à en fixer les traits si franchement conformes à ceux du Christ ? »

« C'est ainsi que, de la réalité, M. l'abbé Bozon, le Père Bozon, passa dans le roman. Le Père André, de « Jean d'Agrève », c'est lui, travesti, vieilli, sans doute, mais lui, bien certainement lui. Au reste, loin de le nier, il en éprouvait quelque fierté, ne dévoiant cette identité que si on l'interrogeait, mais ne comprenant point qu'on la mit en doute. »

« Il n'est pas sans intérêt de noter, à ce propos, que l'abbé Bozon n'a cessé d'affirmer que la part d'imagination n'avait pas été totale dans « Jean d'Agrève » : un fond exact aurait servi à l'auteur. Un officier se serait épris d'une femme, et le couple cachait ses amours à Port-Cros. L'officier descendait à l'auberge (aujourd'hui hostellerie). Son Hélène venait l'y retrouver. L'abbé Bozon racontait que lorsque cette visite arrivait, le Pascal (l'aubergiste) s'exprimait ainsi :

« — Mon lieutenant, votre « cocotte » vous demande ! »

Le 8 décembre 1896, l'abbé Bozon est nommé officiellement curé de Porquerolles, succédant à M. l'abbé Olivier, décédé le 26 août de la même année. Les conditions d'existence deviennent, alors, plus dures pour le Père Bozon. Les 600 francs annuels, portés à 1.000 cinq ou six années avant son décès, ne lui permettaient pas de repas réglés et réconfortants : « Durant cinq lustres, il vécut de soupe à l'huile, que complétaient parfois quelques poissons... »

À Porquerolles, quelque temps après la mort de sa mère, l'abbé Bozon, prenant part à la création d'une « coopérative », « prévoit, sans guère s'en douter, et devance la loi sur les assurances sociales en fondant l'« Union médicale », qui donne droit à une visite médicale pour la somme de... 1 franc ! Il voulait que toute mère reçût 300 francs à la naissance de son bébé. Il voulait qu'un livret de caisse d'épargne de 100 francs fût pris pour le nouveau-né à son arrivée au monde. Il trouve le moyen d'assurer une certaine somme à cette institution, qui n'aura cependant pas un sort prospère. »

Le digne Père Bozon fut aussi le premier à pratiquer la doctrine naturaliste dans les îles d'Or.

R.-J. M.

LIRE LA FIN EN PAGE 14.



M. JACQUES MAY,
secrétaire général du journal L'Auto,
vu par Canivet.

auprès de vous. Ainsi conscience et cœur, devoir social, devoir religieux, devoir filial, tout sera concilié. Allez à Port-Cros. »

En octobre 1894, l'abbé Bozon s'installait à Port-Cros.

« Ce dut être, estime avec raison M. Jacques May, une des grandes joies de M. l'abbé Bozon que d'entendre un jour, peu après son arrivée à Port-Cros, un des braves pêcheurs de l'île l'appeler instinctivement « Mon Père... » »

« Quelques mois avaient suffi, en effet, pour atténuer, puis dissiper l'indifférence parfois mêlée d'hostilité qui avait d'abord entouré l'arrivée de l'ecclésiastique. Mais cette soutane ressemblait si peu à trop d'autres soutanes ! Il y avait tant de bonhomie chez le prêtre, tant de ressources et de simple savoir dans l'homme, que la poignée d'insulaires hostiles à ce qui est religieux oubli-

(1) La vie de l'abbé Bozon, par M. Jacques May. Librairie de L'Auto, édit., à Paris.

(2) M. Emile Jahandiez, dans son livre Les îles d'Hyères, en parlant de l'île du Levant, déclare que Plin l'Ancien la désigne sous le nom de Phila. Erreur, imputable non point à Plin, mais au seul Emile Jahandiez, qui n'a pas su lire son vieil auteur. Nous donnerons prochainement, à ce sujet, une étude sur la question.

L'organisation du travail et des loisirs

Un reportage de René-Jean MAXY.

M. ADRIEN MARQUET, comme chacun sait, fait partie du cabinet Doumergue, au titre de ministre du Travail. Il est l'homme du jour et, comme tel, fort critiqué. On lui reproche notamment d'être trop distant, voire même « suffisant » !

En vérité, M. Marquet possède simplement, en soi, le désir de réformer certaines mœurs parlementaires et administratives actuelles : ce laisser-aller et cette familiarité excessive, pour ne pas dire de mauvais aloi, cette facilité de tutoiement qui exclut tout respect.

Ce que d'aucuns jugent prétention, chez notre ministre du Travail, n'est, en réalité, qu'une certaine réserve, dont il sait cependant fort bien se départir à l'occasion.

A droite : Un coin du parc à la française, enjolivé d'une piscine, à l'eau chaque jour renouvelée, à la cuve chaque soir lessivée. (Photo Keystone.) — Au-dessous : Voici l'heure de la culture physique ; Mme Mouffard, l'aimable directrice, scande, au piano, la ronde enfantine. On s'amuse et l'on se fortifie. (Photo Keystone.)



Enfin, on dit encore, mais que ne dit-on pas !... que le plan Marquet est chose inutile, parce qu'insuffisant. C'est ainsi sous-entendre que la valeur de son auteur peut être mise en doute. Il est vraiment pénible de constater l'erreur grossière — parfois volontaire — de beaucoup de gens à ce sujet, confondant un programme de lutte contre le chômage et un plan d'outillage national.

En effet, si le plan portant le nom de l'actif administrateur de la ville de Bordeaux, en tant qu'outillage national, se révèle incomplet, il reste parfait en ce qui concerne la mise en œuvre d'une lutte contre le chômage. Mais, au fait, n'est-ce pas là le titre même du programme des travaux préconisés par M. Adrien Marquet ?

Seulement, voilà, le ministre du Travail possède des ennemis — ses amis d'hier, du

reste. Ceux-ci sont nombreux, et l'habileté aidée de mauvaise foi de quelques-uns remplace les qualités inexistantes des autres.

Mais c'est ici, encore, que le temps, l'avenir, sauront mettre au point l'activité heureuse d'un homme et les stériles manœuvres de certains.

On aura beau dire et beau faire, on n'empêchera pas M. Marquet de parvenir à la présidence du Conseil.

Pour la quatrième fois, le gouvernement français vient officiellement de reconnaître la valeur de l'activité naturiste, en inaugurant l'école de plein air de Pantin. C'est M. Marquet, ministre du Travail, qui présida cette cérémonie. Les écoles de plein air ne datent pas d'hier ; l'originalité de celle de Pantin, c'est d'affirmer sans aucune ambiguïté l'idée

de naturisme, dont la valeur hygiénique pénétre de plus en plus les sphères officielles et les masses. C'est une heureuse innovation que d'avoir précisément choisi un des centres les plus peuplés de la banlieue parisienne, où tant d'enfants ne connaissent encore d'autres vacances que la rue, pour joindre aux enseignements de l'école en plein air une éducation sportive, où la libre évolution de l'esprit se mêle à tout instant à celle du corps.

Mais, direz-vous, qu'est-ce au juste que l'école naturiste de Pantin ?

À notre sens : une merveille !

Imaginez une de ces vastes demeures de style normand qu'on nomme châteaux et que l'on peut croire évadées d'un carton de Gustave Doré. D'immenses salles de classes, au parterre de mosaïque, dans lesquelles l'air, le soleil, peuvent pénétrer largement, à l'aide de baies vitrées, tenant tout un côté de chaque salle et disparaissant complètement dans le sol, à volonté. Des tables-bureaux minuscules et munies... d'un tiroir ! De petits fauteuils de poupées. Un splendide réfectoire, nous voulons dire une charmante salle à manger. Une salle de douches ultra moderne ; des vestiaires, des lavabos nains, plagiant ceux de nos grands palais. Une cuisine où l'électricité, dans toutes ses applications, règne en maîtresse. Une salle immense, réservée, en cas de mauvais temps, à la culture physique.

Voilà, dans les grandes lignes, l'esquisse du « joyau » ; mais il reste « l'écrin » : un parc

à la française, enjolivé d'une piscine à l'eau chaque jour renouvelée, à la cuve chaque soir lessivée.

Et du sable, et de l'herbe, et des graviers... Ici, l'uniforme d'antan est réduit à sa plus simple expression : le « slip » est de rigueur ! ou bien encore — lors des bouderies de Phœbus — une sorte de demi-combinaison en piqué blanc.

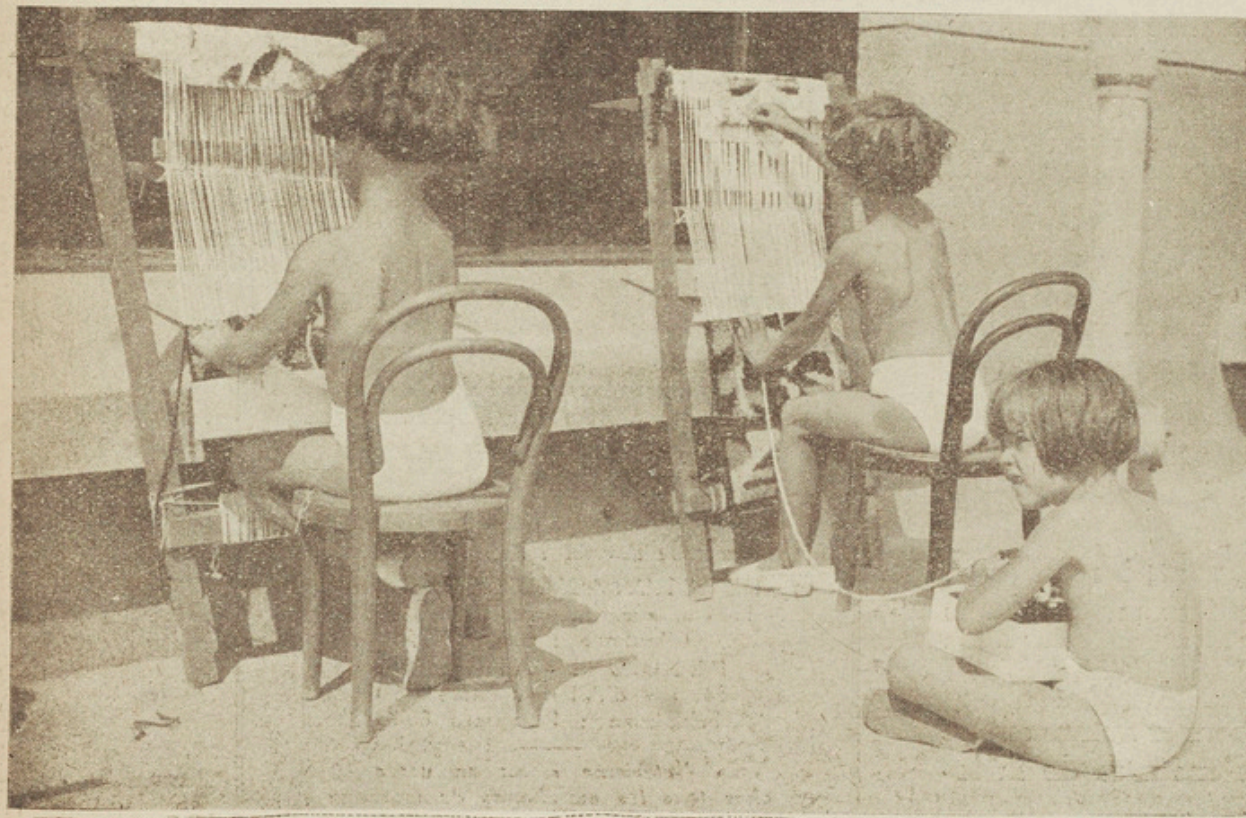
Foin des numéros matricules de notre jeunesse ! Sur chaque vêtement, une main habile a brodé l'esquisse d'une cerise, d'une maisonnette, d'un oiseau ; autant de bambins, autant de dessins divers.

Heureux petits bonshommes ! Un camion vient chaque matin prendre les petits Pantinois chez eux, afin de les conduire vers cette école de rêve, et bien chagrin serait le bambin que l'on priverait de ce voyage au pays du merveilleux !

Tous les deux jours ces enfants sont pesés, examinés par les docteurs en médecine. Leurs ébats sont surveillés par tout un état-major : une aimable directrice, Mme Mouffard ; quatre institutrices, une infirmière scolaire.

En ce qui concerne l'alimentation, celle-ci, en majeure partie, comprend des légumes et, de temps en temps, des viandes blanches ; en un mot : régime naturiste.

Chaque enfant possède sa brosse à dents, son gobelet, marqués de son emblème, le tout rangé ingénieusement sur une table spécialement affectée à cet usage.



Au-dessus : La « petite classe » est sage ! A quand l'âge d'avoir le droit de manœuvrer ce grand « joujou » ? Deux printemps seulement, sans doute !... (Photo Paris-Soir.) — A gauche : En l'école naturiste de Pantin, l'art qui fut cher à Pénélope est enseigné, et, est-il besoin de l'ajouter, il fait la joie des élèves. (Photo Keystone.)

Sachez encore qu'en l'école naturiste de Pantin l'art qui fut cher à Pénélope la Sage est enseigné ; il fait la joie des élèves. Lors de ces artistiques travaux, il reste fort inutile de vouloir converser avec les jeunes tisserands, dont la physionomie emprunte le mode grave.

La plus terrible des punitions, dans ce charmant Eden, consiste à mettre « hors travail » les jeunes artisans. Cette sanction, pour eux, semble aussi féroce, si ce n'est plus, que de recopier durant mille lignes :

La terre est ronde comme une bille.

Au reste, cette punition calligraphique d'autrefois n'était-elle pas insignifiante pour les « prévoyants » ?

Il est vrai que depuis de nombreuses années déjà le « truc » consistant à préparer, à

« stocker » des « lignes » est éventé par la plupart des pédagogues...

M. Marquet nous a donc fait l'amabilité de nous recevoir pour parler du naturisme et nous dire combien il espérait dans des institutions comme celle de Pantin pour faire comprendre l'objet réel de la campagne de grands travaux,

destinée à diminuer et à faire disparaître le chômage. Il y a d'abord, en effet, pour réaliser les écoles de plein air, parfaitement adaptées à l'usage qu'on doit en faire, une série d'occupations nombreuses pour la main-d'œuvre qui souffre en ce moment.

En outre, pour l'avenir, les écoles de plein air donneront aux enfants des habitudes de mouvement et une vitalité de bon aloi des plus nécessaires à travers les crises périodiques, d'où résulte le chômage, n'engendrant que trop facilement un certain esprit de découragement, pour ne pas dire de paresse.

Le ministre nous dit immédiatement :

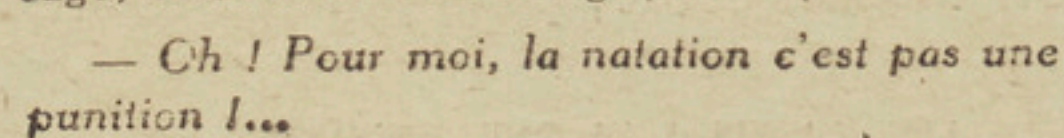
— Je reste émerveillé des réalisations de mon ami Charles Auray. En ce qui touche l'organisation de son école, plus particulièrement,

— On ! parfaitement : même que M. le ministre, il m'a parlé, devant avec fierté les bambins à leurs parents émerveillés. On voit ici, de gauche à droite, au second plan : M. Paul-Edmond Decharme, chef adjoint du cabinet du ministre ; M. Adrien Marquet et M. Charles Auray. (Photo Keystone.)



(SUITE DES PAGES 8 ET 9)

(Dessin inédit de CANIVET.)



三

René-Jean MAXY.

« Naturisme » est en vente
chez tous les marchands de journaux

LA PAGE DU MALADE

SI VOUS ÊTES TUBERCULEUX, FAITES ATTENTION AU SOLEIL

DEMANDE. — Marcel Pleuchot, dans la Nièvre. — J'ai les deux poumons malades. Je prends des bains de soleil ; dites-moi, je vous prie, si je peux bronzer mon corps sans dommage pour mes poumons. Puis-je faire de la gymnastique avec des haltères ?

Je ne mange pas de viande et je bois de l'eau. Est-ce que mes poumons doivent m'empêcher de me marier ? Si je puis me marier, quand ?

Réponse. — Vous posez là, mon cher lecteur, toutes sortes de questions de la plus haute importance et auxquelles il est difficile de répondre en quelques mots ; d'ailleurs, depuis que vous nous avez écrit, vous avez certainement trouvé dans nos colonnes réponse à beaucoup des choses qui vous intéressent.

Vous dites avoir les deux poumons « malades » ; supposons que cela veut dire tuberculeux.

Si votre tuberculose est fébrile, autrement dit si vous avez, le soir, de la fièvre, même modérée, 37,7, 37,8, 37,9, 38, il ne faut, à aucun prix, faire du bain de soleil, car le soleil aggrave les lésions tuberculeuses quand l'affection est fébrile.

Par contre, si les poumons sont cicatrisés et s'il n'existe plus, le soir, de fièvre, vous pouvez commencer l'entraînement solaire. Nous ne vous autorisons d'ailleurs pas du tout à décider vous-même si vous êtes cicatrisé ; c'est le médecin naturiste qui doit décider, après examen sévère complété d'une radiographie.

Supposons qu'on ait trouvé vos poumons guéris ; alors vous commencerez la cure solaire très prudemment, sur les pieds et les jambes : quinze minutes par jour. Vous vérifierez par le thermomètre, méthodiquement, chaque soir, que le soleil n'élève pas votre température. Quand vous aurez, pendant des semaines, vérifié que le soleil ne vous donne pas de fièvre, alors, prudemment, vous ensoleillerez jambes et cuisses. Vérification thermométrique encore. Si pas de fièvre, alors, après cinq, six semaines, vous ensoleillerez jambes, cuisses et ventre. La saison ne vous permettra pas d'aller plus haut, ce qui ne sera pas un mal pour vous. Et vous nous parlerez de votre histoire au printemps.

Pour la gymnastique, attention ! Un tuberculeux pulmonaire ne doit jamais faire de la gymnastique avec haltère tant qu'il n'est pas bien guéri. Et, d'ordinaire, nous n'autorisons même pas les haltères quand la guérison est totale, la gymnastique à mains nues suffisant à peu près toujours pour bien reconstruire l'appareil musculaire que la maladie a amaigri.

Quoique la tuberculose ne soit pas contagieuse, le tuberculeux est sage en ne se mariant qu'après cicatrisation.

Vous buvez de l'eau, bravo ; bonne condition pour guérir si vous êtes encore en évolution bacillaire ; bonne condition pour augmenter vos forces si vous êtes guéri.

Pour la viande, nous ne pouvons vous dire si vous faites bien de n'en pas manger. Nous guérissons certains tuberculeux par le végétarisme total ; à d'autres nous donnons un peu de viande ; c'est l'état du foie qui commande notre prescription. En aucun cas, toutefois, nous ne suralimentons les tuberculeux, ni avec de la viande, ni avec des légumes, suralimentation étant, à nos yeux, synonyme d'empoisonnement. Je m'excuse de vous dire que vous feriez bien de venir vous faire examiner à fond à l'Institut Naturiste.

CONTRE L'AMYGDALITE : ALIMENTATION SAIN, OUI, MAIS AUSSI CULTURE MUSCULAIRE ÉNERGIQUE

DEMANDE. — Jean Descaves, à Roubaix. — Environ tous les deux jours, et ceci depuis un an, je constate sur mes amygdales, soit des points blancs ou jaunâtres, soit des petites plaques blanchâtres. Ceci m'inquiète. Mon état de santé est assez satisfaisant, depuis que je suis vos principes alimentaires. J'ajoute que j'occupe une situation sédentaire et que j'ai 25 ans. Que convient-il que je fasse ?

Réponse. — Être naturiste au point de vue alimentaire, c'est la première des conditions pour se bien porter ; vous avez, d'ailleurs, constaté l'amélioration de votre santé grâce à ce procédé ; mais le sérieux dans le régime ne suffit pas, si l'on veut devenir vraiment vigoureux ; il faut aussi faire une culture musculaire énergique. Vous dites vous-même que vous êtes sédentaire ; c'est une faute grave envers la loi naturelle humaine. L'être humain a des membres longs, donc faits pour exécuter des mouvements amples et puissants ; il n'a pas les membres courts de la tortue ; il n'a rien de l'huître ou de la moule.

Remuez davantage : culture physique vigoureuse, chaque matin, en nudité totale, une heure au moins de marche rapide chaque jour, et la totalité de votre dimanche sur un stade à prendre un sain exercice. Avec ce système, vos points et plaques disparaîtront de vos amygdales, votre arthritisme guérissant.

■ ■ ■

L'EXERCICE LE MATIN, OU L'APRÈS-MIDI ?

DEMANDE. — X..., à Arcachon. — Certains auteurs naturistes prétendent qu'on doit, de préférence, faire l'après-midi les exercices violents. Est-ce justifié ?

Réponse. — L'être normal est apte, pendant toute la journée, à faire l'exercice violent qui l'entretient en santé.

En tout cas, je ne vois aucune raison physiologique qui plaide pour que l'exercice soit fait de préférence l'après-midi. Je crois même qu'il est plus indiqué, si on en a le choix, de faire, de préférence, l'exercice le matin.

L'organisme, le matin, est plus disposé à agir, parce qu'il n'est pas encombré par les aliments, le repas du matin étant, d'ordinaire, léger.

Bulletin d'abonnement à NATURISME

A adresser 15 bis, rue Cimarosa, Paris (16^e)
(Compte de chèques postaux : Paris 236-69)

Abonnez-moi pour un an, six mois, trois mois (1)

à partir du premier numéro du mois de

Nom :

Adresse :

— Je vous adresse le montant ci-joint ou par chèque postal.

— Je vous prie de faire encaisser chez moi le montant de l'abonnement (1).

	France	Etranger
Trois mois ...	15 fr.	20 fr.
Six mois	28 fr.	36 fr.
Un an	50 fr.	65 fr.

(Pour les recouvrements à domicile, une somme de 3 francs sera perçue en plus pour les frais.)

LES ABONNEMENTS PARTENT OBLIGATOIREMENT DU PREMIER NUMÉRO D'UN MOIS, AU CHOIX

(1) Rayer les mentions inutiles.

VOTRE HERNIE, QUOIQUE PARAISSANT ACCIDENTELLE, EST, EN RÉALITÉ, CONGÉNITALE

DEMANDE. — Dubarret, actuellement à Paris. — Je vous ai consulté à l'Institut Naturiste pour un bégaiement.

J'ai 30 ans. Cultivateur assez musclé. Malgré mes muscles, j'ai, depuis quatre mois, une hernie inguinale gauche du volume d'un petit œuf. Elle est venue par accident pendant que je toussais en tordant le corps à droite.

Dois-je porter un bandage à pelote ou un bandage souple, sans pelote ?

Réponse. — Le ventre humain dégénère... La paroi qui le constitue, au lieu d'être puissante, comme elle le fut certainement chez l'homme-nature d'autrefois, devient flasque et insuffisante.

Il existe, dans la gaine du muscle grand droit de chacun de nous, les restes atrophiés d'un muscle dit pyramidal, qui fut jadis puissant.

L'homme-nature d'autrefois avait certainement, outre des pyramidaux « pyramidaux », des obliques beaucoup plus solides que les nôtres ; on en voit de splendides sur les statues grecques du cinquième siècle avant Jésus-Christ. A l'époque romaine, c'est-à-dire vers l'époque du Christ, les obliques avaient déjà disparu... Ceci explique que la hernie inguinale soit si fréquente. Vous savez qu'elle est due à l'insuffisance du muscle grand oblique. L'intestin s'engage entre ses piliers inférieurs mous, insuffisants et trop écartés l'un de l'autre.

J'ai dit ce qui précède pour vous faire comprendre que je ne crois pas à l'origine accidentelle de votre hernie. A mon avis, c'est, sans aucun doute possible, une hernie de naissance, on dit congénitale. Ce n'est pas parce qu'on « tousse en tordant le corps à droite » qu'on contracte une hernie. La hernie, vous l'aviez. A l'occasion de la toux, elle est peut-être devenue plus grosse, ou, simplement, vous l'avez constatée ce jour-là.

Faites donc examiner votre canal droit, et, vraisemblablement, le médecin vous dira que, de ce côté aussi, il y a, ou bien hernie, ou bien l'orifice pour la faire.

Devez-vous, demandez-vous, porter ceinture avec pelote ou ceinture sans pelote ?

Nous sommes à peu près aussi ennemis de l'une que de l'autre.

Essayez donc la gymnastique des jambes en position couchée ; elle développe admirablement le grand oblique et, par conséquent, pourrait bien guérir votre misère. Trois mouvements sont particulièrement efficaces : vous vous couchez sur le dos et vous faites les ciseaux, les cercles et la bicyclette. Ciseaux aussi rapides que possible ; cercles aussi petits que possible, bien ronds.

■ ■ ■

FAUT-IL CUIRE LES LÉGUMES A DEUX EAUX ?

DEMANDE. — X..., naturiste, à Arcachon. — Y a-t-il lieu de faire cuire les légumes à deux eaux ?

Réponse. — Pour les gens pléthoriques, congestionnés, suralimentés, surminéralisés, il peut être indiqué de faire cuire les légumes à deux eaux. Cette pratique déminéralise les légumes au maximum. Elle est une façon de faire faire le jeûne à certains gourmands.

Comme les malades sont plus souvent déminéralisés par l'arthritisme que surminéralisés, il est habituellement rationnel de cuire les légumes à une eau seulement.



A gauche : Le docteur
André Durville remet la
coupe à Mlle Bizet.
(Photo Naturisme.)

Ce que fut la deuxième Fête des Sports

LES RÉSULTATS DU CONCOURS DE L'ATHLÈTE NATURISTE

sports, qui débuta par un match de volley-ball entre le Sparta-Club et la Société Naturiste. Cette dernière triompha facilement. Nos amis du Sparta-Club, qui ne se déplacent pas volontiers, avaient peut-être eu de la difficulté à réunir leur meilleure équipe.

Le match de basket-ball entre le Trait-d'Union et la Société Naturiste fut, par contre, l'objet d'une lutte acharnée et intéressa vivement les assistants. Malgré les grands progrès réalisés depuis l'année dernière par nos joueurs : S. et L. Carponcy, Lamaury, Michou et R. Cohen, le T. U. triompha par 50 points à 40, après de magnifiques phases de jeu.

Signalons, à ce propos, que, le dimanche 23 septembre, la Société Naturiste, répondant à l'invitation du T. U., se rendra sur les terrains de cette Société pour y prendre sa revanche. Giraudon reprenant sa place

Le dimanche 9 septembre se sont déroulées, parmi un public particulièrement enthousiaste, sur les stades de l'Île des Naturistes de Villennes-sur-Seine, les finales du premier concours de l'Athlète naturiste.

Il est bon de rappeler que ce concours d'athlète complet comportait, pour les hommes, neuf épreuves de course, saut, lever-porter, grimper et natation, et, pour les dames, huit épreuves similaires. Trente-neuf concurrents et neuf concurrentes s'inscrivirent pour participer aux épreuves. Vingt-sept hommes et quatre femmes terminèrent heureusement le concours. C'est là un très bon résultat.

Georges Pezard et Simone Bizet, champions toutes catégories, furent les glorieux vainqueurs de ces épreuves et s'attribuèrent les superbes coupes offertes par les docteurs Gaston et André Durville, président et secrétaire général de la Société Naturiste.

Le prix du Conseil d'administration échet au sympathique athlète Christophe Loskot, premier de la catégorie des plus de 30 ans.

Gustave Thomas (47 ans) et Jean Dalbiez (59 ans), dont l'ardeur juvénile fit l'étonnement des spectateurs, triomphent respectivement dans leurs catégories.

Georges Pezard, Simone Bizet, Christophe Loskot, Gustave Thomas et Conti, par la régularité des moyennes qu'ils réalisèrent dans chaque épreuve, ont bien mérité leur titre l'« athlète naturiste ».

Voici d'ailleurs les performances réalisées par les athlètes venant au premier rang du classement :

Catégorie 18 à 30 ans.

Georges Pezard : 100 m., 12" (15) ; 800 m., 2' 16" 4/5 (13) ; 1.500 m., 5' 12" (6) ; poids, 15 m. 27 (9) ; lever, 65 kil. (8) ; saut en haut., 1 m. 35 (6) ; saut en long., 5 m. 72 (12) ; grimper, 12 m. (15).

Robert Casari : 100 m., 13" 1/5 (9) ; 800 m., 2' 11" 4/5 (15) ; 1.500 m., 4' 25" 3/5 (15) ; poids, 11 m. 85 (2) ; lever, 70 kil. (9) ; haut., 1 m. 35 (6) ; long., 4 m. 72 (4) ; grimper, 10 m. (14).

Julien Guérin : 100 m., 13" (10) ; 800 m., 2' 14" 3/5 (10) ; 1.500 m., 4' 48" (11) ; poids, 13 m. 01 (5) ; lever, 60 kil. (7) ; haut., 1 m. 40 (8) ; long., 4 m. 82 (4) ; grimper, 10 m. (14).

Mangerest : 100 m., 12" 3/5 (12) ; 800 m., 2' 12" 3/5 (14) ; 1.500 m., 4' 28" 2/5 (15) ; poids, 13 m. 36 (5) ; lever, 55 kil. (6) ; haut., 1 m. 37 (7) ; long., 5 m. 02 (5) ; grimper, 6 m. 50.

Conti : 100 m., 13" 4/5 (6) ; 800 m., 2' 22" 3/5 ; 1.500 m., 4' 48" 4/5 (11) ; poids, 14 m. 56 (8) ; lever, 60 kil. (7) ; haut., 1 m. 47 (11) ; long., 5 m. 19 (6) ; grimper, 6 m. (6).

Catégorie des plus de 30 ans.

Ch. Loskot : 100 m., 13" 4/5 (6) ; 800 m., 2' 26" 1/5 (8) ; 1.500 m., 4' 54" (10) ; poids, 17 m. 95 (13) ; lever, 70 kil. (9) ; haut., 1 m. 43 (9) ; long., 5 m. 22 (7) ; grimper, 8 m. 50.

J. Dupuis : 100 m., 13" 2/5 (8) ; 800 m., 2' 26" 1/5 (8) ; 1.500 m., 4' 57" 4/5 (9) ; poids, 16 m. 17 (11) ; lever, 70 kil. (9) ; haut., 1 m. 35 (6) ; long., 4 m. 98 (4) ; grimper, 9 m. (12).

Catégorie des plus de 40 ans.

G. Thomas : 100 m., 13" 4/5 (6) ; 800 m., 2' 16" 3/5 (13) ; 1.500 m., 4' 42" 4/5 (12) ; poids, 14 m. 54 (8) ; lever, 69 kil. (7) ; haut., 1 m. 37 (7) ; long., 5 m. 09 (6) ; grimper, 9 m. (12).

Catégorie des plus de 50 ans.

J. Dalbiez : 100 m., 15" (1) ; 800 m., 2' 35" 1/5 (5) ; 1.500 m., 5' 12" 4/5 (6) ; poids, 12 m. 12 (3) ; lever, 50 kil. (5) ; haut., 1 m. 30 (5) ; long., 4 m. 16 (2) ; grimper, 5 m. (4).

Catégorie dames.

Simone Bizet : 60 m., 8" 3/5 (8) ; 300 m., 47" 3/5 (8) ; 800 m., 2' 52" 1/5 (7) ; lever, 5" 4/5 (8) ; haut., 1 m. 40 (10) ; long., 4 m. 20 (9).

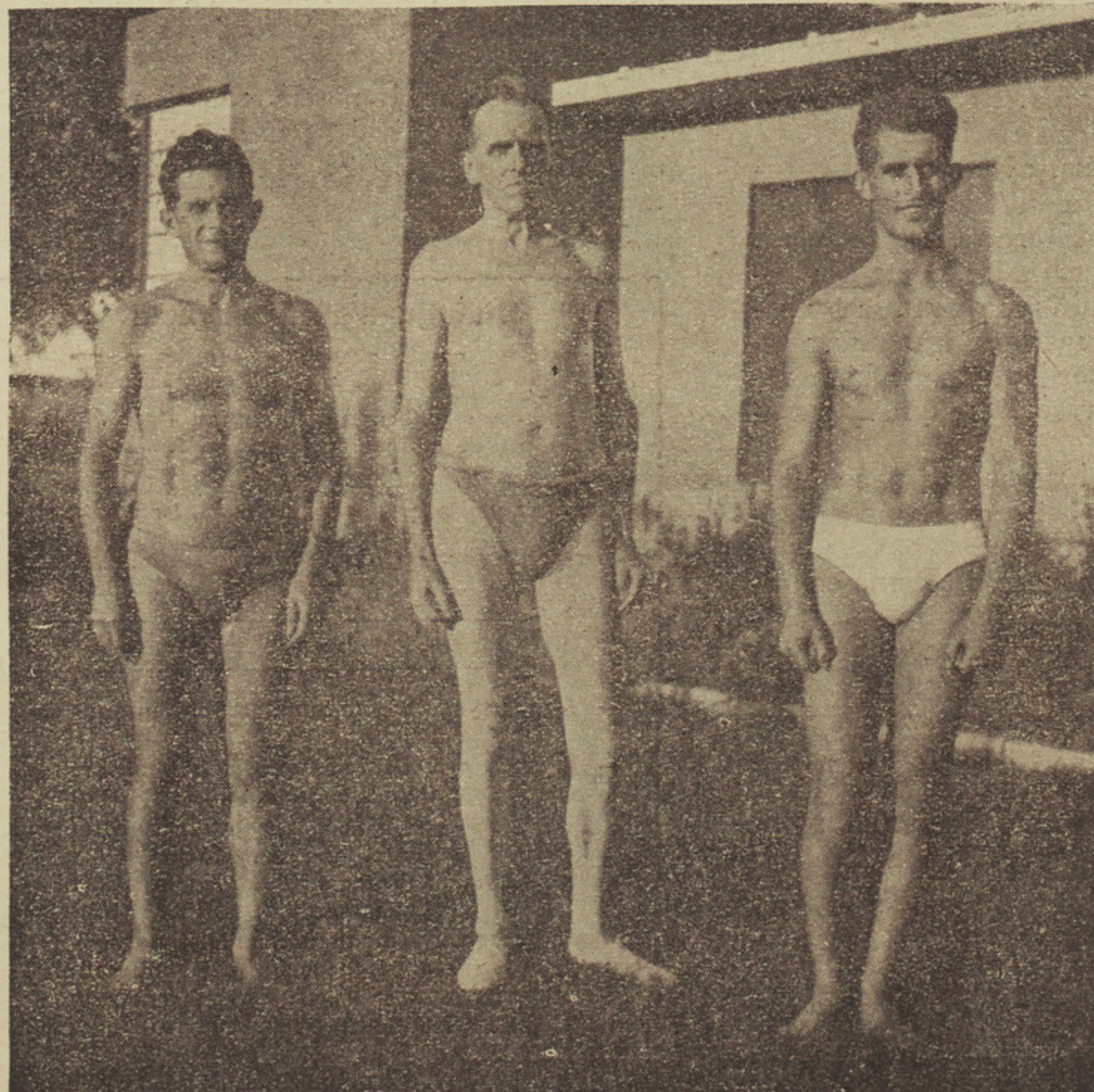
L'épreuve de natation fut particulièrement fatale à certains athlètes des mieux qualifiés pour les premières places. C'est ainsi que dans le 300 m. nage libre nous eûmes à déplorer l'abandon d'un des favoris du concours : E. Dumont.

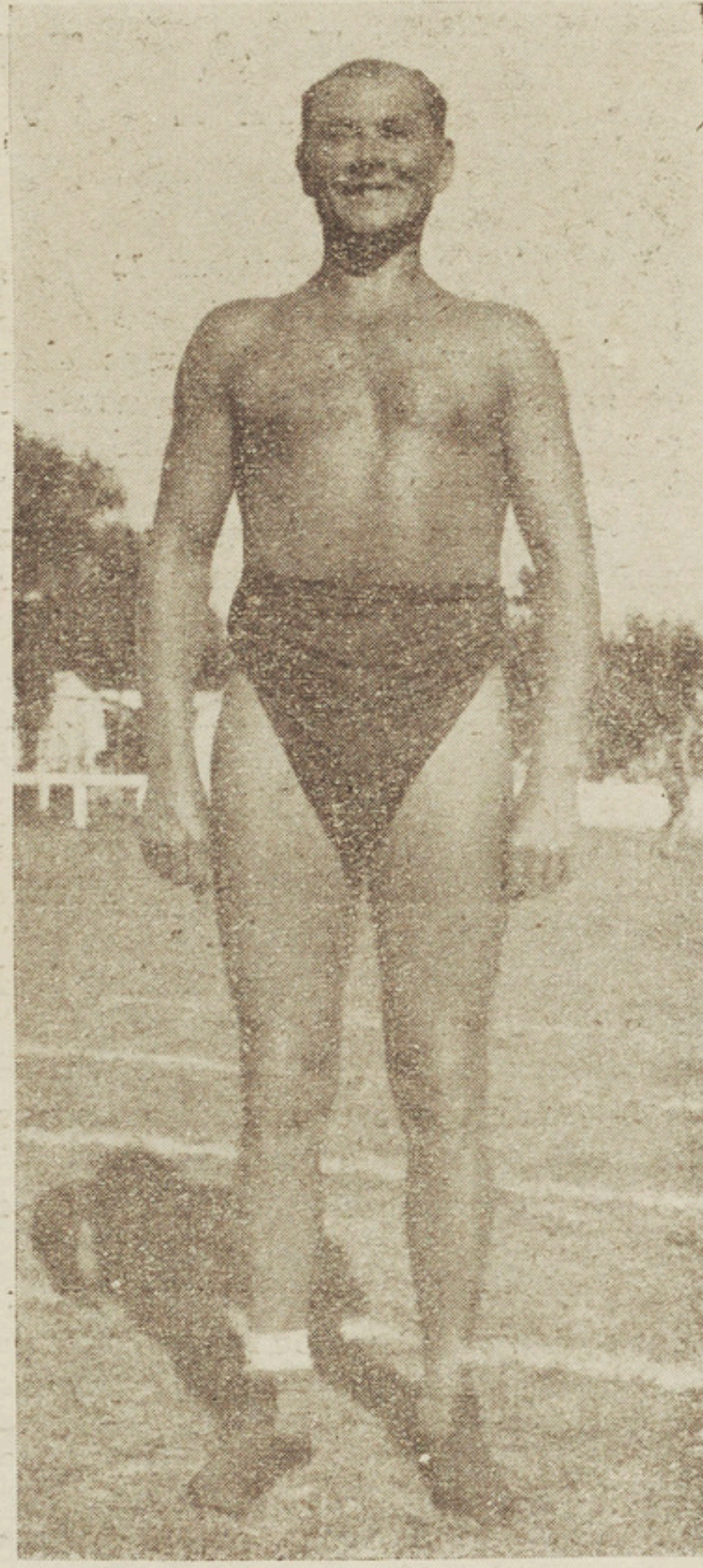
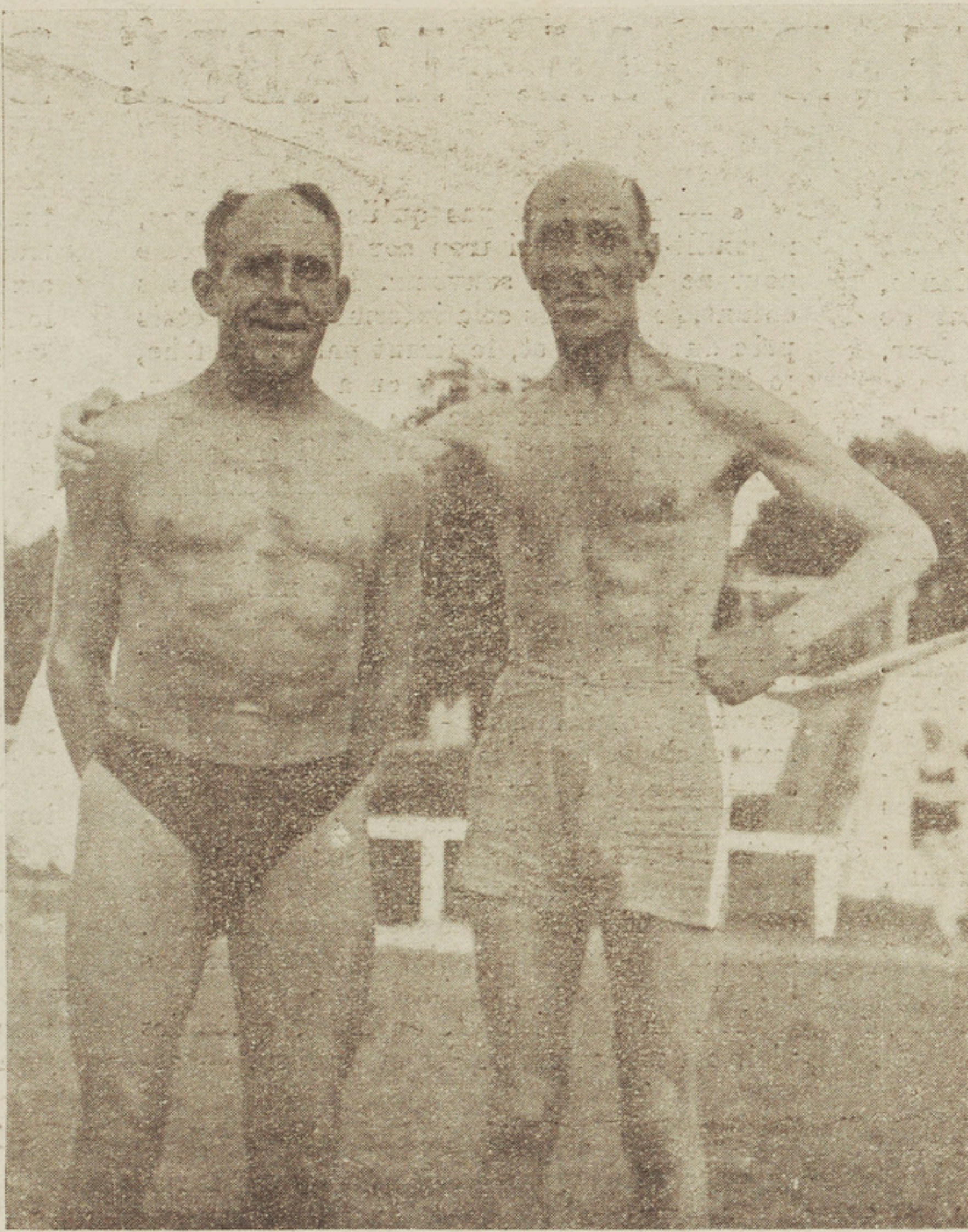
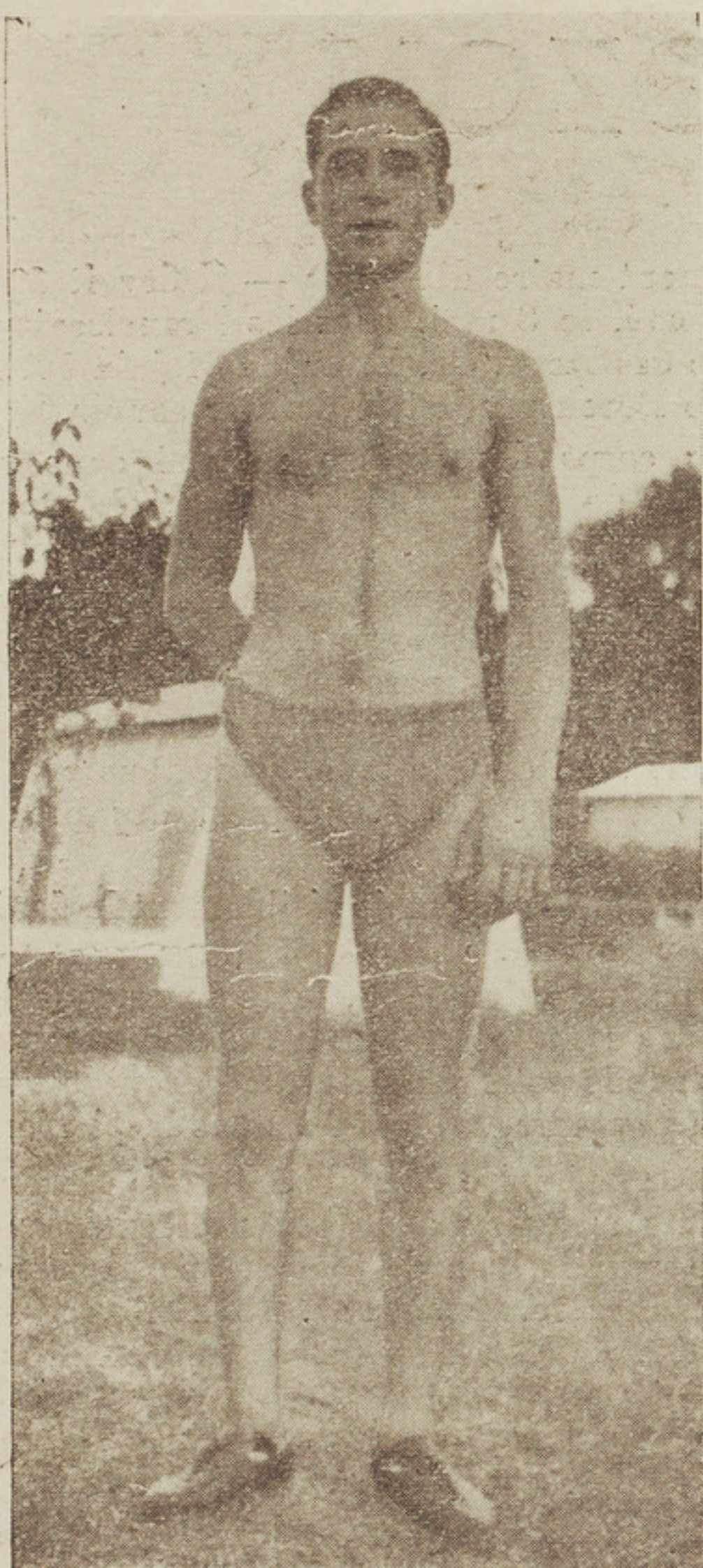
Georges Pezard lui-même bénéficia de la tolérance accordée d'accomplir l'épreuve soit le dimanche 2, soit au début du dimanche 9. Après un premier essai infructueux, il put donc se remettre à l'eau. C'est un repêchage dans le sens propre du mot, et il a fallu à G. Pezard toute la volonté dont il est capable pour se qualifier. Ces athlètes, pour défendre leur chance avec quelque espoir de succès, devront progresser dans ce premier sport utilitaire. L'année prochaine, les places seront « plus chères ».

A l'issue du concours de l'athlète naturiste se déroula, en cette même journée, la deuxième Fête des



Ci-dessus : Les coupes
offertes par les docteurs
G. et A. Durville à l'oc-
casion du concours de
l'athlète naturiste ; à
gauche, la coupe attri-
buée au premier de la
catégorie masculine ; à
droite, la coupe gagnée
par la première de la
catégorie féminine. —
Ci-contre : Trois des
membres de la Commis-
sion sportive et organi-
sateurs de la réunion.
De gauche à droite :
MM. Edouard Coubert,
Chauvière, président de
la Commission, et Jac-
ques Dupuis. (Photos
Naturisme.)





De gauche à droite : Robert Casari, deuxième de la catégorie des hommes de 18 à 30 ans ; G. Thomas, triomphateur des plus de 40 ans ; Jean Dalbiez, premier des plus de 50 ans ; Christophe Loskot, qui s'est classé en tête des plus de 30 ans. (Photos Naturisme.)

dans l'équipe et nos joueurs étant en meilleure forme (3 sur 5 avaient participé, le matin, au concours de l'athlète naturiste), il est permis d'espérer, cette fois, le succès de la Société Naturiste.

Le plus sérieusement du monde, le départ des handicaps des enfants naturistes, sur 25 et 60 mètres, fut donné au pistolet, et, le plus sérieusement du monde aussi, les bambins se ruèrent vers le but, cependant que les grandes personnes — cet âge est sans pitié — se laissaient gagner par l'hilarité. Les petits champions de cette année sont le jeune Christian Geneste pour les moins de 6 ans, et Georges Petit pour les moins de 12 ans.

Au cours de l'après-midi, Mlle Bizet lança le disque à 30 mètres.

Le handicap des anciens fut gagné par M. Maucourt.

Les courses de relais furent enlevées respectivement par l'équipe Mangerest, Motte, Lecomte, L. Weinfeld pour les moins de 30 ans, et par l'équipe Coubart, Dupuis, Toussaint, Girard, pour les plus de 30 ans.

Nous remercions vivement les lutteurs, MM. Gervez, Weinfeld et Robert Cohen, pour la belle exhibition qu'ils nous donnèrent, et le champion haltérophile Cottiez, qui nous initia aux mystères des poids et haltères en nous prouvant quelle part de souplesse entre dans ce sport, au même titre que la force.

Nous remercions également tous les camarades qui se dévouèrent pour faciliter la tâche des organisateurs et, parmi eux, tout particulièrement E. Dumont, qui fut, en cette journée, beaucoup plus à la peine qu'à l'honneur. Nous n'oublions pas de citer également MM. Julia et Fedon, qui se montrèrent des collaborateurs actifs et précieux.

Le docteur et Mme André Durville présidèrent la deuxième Fête des sports et la distribution des prix qui termina cette belle réunion.

E.-H. C.

Les résultats

CONCOURS DE L'ATHLETE NATURISTE

Dames : 1. Simone Bizet (50 points sur 60) ; 2. Mlle Bréauté (34) ; 3. Mme Thibaut (23) ; 4. G. Cohen (18).

Hommes, 18 à 30 ans : 1. Georges Pezard (84) ; 2. R. Casari (74) ; 3. J. Guérin (72) ; 4. Mangerest (71) ; 5. Conti (69) ; 6. Bougerolles (62) ; 7. Suffit (60) ; 8. Motte (58) ; 9. Parenteau (54) ; 10. Haller (51) ; 11. Cohen (51) ; 12. Michou (51) ; 13. Carponcy (49) ; 14. Robit (49) ; 15. Grangier (31).

Hommes, 30 à 40 ans : 1. Christophe Loskot (73) ; 2. J. Dupuis (67) ; 3. Dobrentry (54) ; 4. Girard (53) ; 5. Coubart (50) ; 6. Riglet (46) ; 7. Vagneux (44) ; 8. Hotzhauer (37) ; 9. Icher (36) ; 10. Renkly (31).

Hommes, plus de 40 ans : 1. Gustave Thomas (71).

Hommes, plus de 50 ans : 1. J. Dalbiez (31).

FETE DES SPORTS

Handicap des enfants naturistes (moins de 6 ans) : 1. Christian Geneste ; 2. Marie-José Dupuis ; 3. Edouard Frigério.

Enfants naturistes (moins de 12 ans), 60 mètres : 1. Georges Petit ; 2. Claude Poilet ; 3. Robert Marcouf ; 4. Christiane Bron.

Course de relais (moins de 30 ans) : 1. Equipe Mangerest, Motte, Lecomte, L. Weinfeld (en 3 minutes) ; 2. Equipe Casari, Guérin, Bougerolles, Pezard (3' 3'') ; 3. Equipe Kohler, Conti, Geneste, Cohen (3' 18'') ; 4. Trait-d'Union (3' 19'').

Course de relais des plus de 30 ans : 1. Equipe Coubart, Dupuis, Toussaint, Girard (3' 15" 2/5) ; 2. Equipe Loskot, Dobrentry, Hotzhauer, Riglet (3' 16'').

Les prix

Ce qu'ils ont gagné :

G. Pezard, la coupe gravée offerte par le docteur Gaston Durville ; Simone Bizet, la coupe gravée offerte par le docteur André Durville ; C. Loskot, une mallette

garnie offerte par le Conseil d'administration de la Société Naturiste ; Gustave Thomas et J. Dalbiez, des trouses garnies offertes par la Commission sportive et par la Société Naturiste ; Mlle Bréauté, une lampe avec abat-jour offerte par Mme Péliissier.

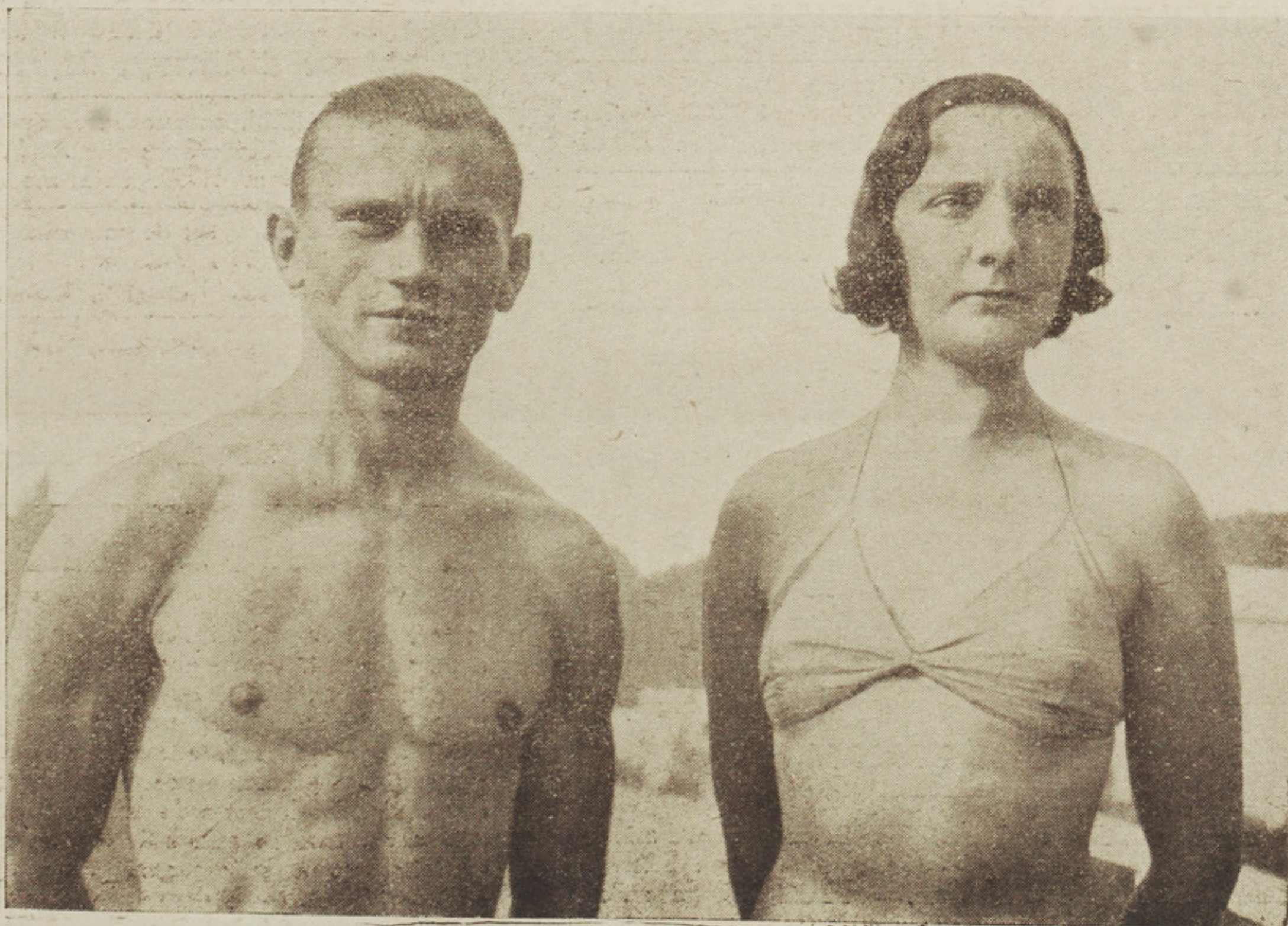
E. Biville, vainqueur de la descente de l'île à la nage, une coupe gravée offerte par M. Chauvière ; A. Placidi, une carte de membre de la S. N. pour l'année 1935 ; G. Cohen, une mallette garnie offerte par Mme Chauvière ; R. Cohen, une raquette offerte par la maison Allen ; Paul Benoit, un pull-over offert par la maison Sodes et Yeo ; R. Renard, une paire de sandales offerte par « Renova » ; les cinq premiers des épreuves de natation reçoivent en outre cinq repas offerts par le Restaurant végétarien, rue des Filles-Saint-Thomas.

Marie-Louise Nimbeau, un costume de bain offert par la maison Sodes et Yeo ; Madeleine Beaucer, un choix de serviettes de toilette offertes par M. Coubart.

Le prix de la Commission sportive (4 porte-plumes Waterman) revient à l'équipe de relais Mangerest, Motte, Lecomte, Weinfeld.

Le prix du C. A. du Foyer Naturiste (4 porte-plumes Waterman) revient à l'équipe de relais Coubart, Dupuis, Toussaint, Girard.

G. Pezard et Simone Bizet, champions toutes catégories. (Photo Naturisme.)



LA VIE DE M. L'ABBÉ BOZON

(SUITE DE LA PAGE 7.)

A une malade, longtemps chancelante, et dont l'imagination aggravait l'état de constipation chronique, l'abbé tint, un jour, à peu près ce langage :

— Prenez cela, prenez ces deux pilules avant votre dîner. Je suis sûr que demain matin vous irez beaucoup mieux.

Et Mme X... de dire, le lendemain :

— Vos pilules m'ont fait un bien énorme. Merci.

« Or, nous révèle M. Jacques May, l'abbé avait montré, la veille, comment il confectionnait les deux pilules : c'étaient des boulettes de mie de pain !... »

Comme on taquinait un jour le Père Bozon sur l'indifférence des pêcheurs pour les pratiques journalières du culte, il répondit :

— Oui, mes paroissiens vivent assez mal, mais ils meurent assez bien.

Et l'auteur de nous conter encore cette anecdote :

« On lui fit remarquer un jour :

« — Vos offices ne sont pas longs.

« — Il ne faut pas qu'ils soient longs, répondit-il. J'en ai trop souffert moi-même pour ne pas m'en souvenir. Lorsque j'étais enfant, je trouvais cela interminable. J'étais près du chancre et, le tirant par la manche, je lui demandais : « Il y en a encore long, comment ? Comme cela ? »

« Et de ses mains écartées il imitait le gamin, estimant par des centimètres la durée pour solde de la cérémonie ! »

« Véritable fils du Christ, dit encore M. Jacques May, par l'oubli des injures ou des persécutions, par la volonté d'ignorer la personnalité du misérable ou du souffrant pour ne voir que le pauvre ou le malade, l'abbé Bozon s'efforçait de soulager malheur et douleur et de ne le faire que la bonne humeur aux lèvres, l'ardeur joyeuse aux yeux. »

Mais ici se place l'adage : « Mors ultima ratio ! » Le curé avait été prodigue de ses forces durant de longues années : « Au début de 1923, une attaque de paralysie eût dû, sinon l'alarmer, du moins lui inspirer des ménagements envers lui-même. »

Il n'en fut rien et, en 1926, après les visites des docteurs Lert et Jaubert — ac-

tuellement maire d'Hyères — il devait être transporté, le 8 mai, chez les Franciscains, avenue des Iles-d'Or. Enfin, le 21 juin 1926, le Père Bozon rendait le dernier soupir.

Son corps devait être ramené dans sa chère île de Porquerolles, où ses obsèques eurent lieu le 23 juin.

« Porquerolles comptait, en 1929, quatre-vingt-quinze électeurs inscrits. Il y avait plus de deux cents personnes pour conduire à son point de dernier repos le corps de celui qui avait été l'ami de tous, et de tous aimé, des croyants et des sceptiques, des pratiquants et des neutres.

« L'île entière portait visiblement le deuil le plus poignant. »

Ce ne fut qu'en 1928, le 13 mars, que le tombeau de l'abbé Bozon fut définitivement scellé dans le petit cimetière de Porquerolles. Et l'on peut lire, « buriné » dans la pierre :

« A la mémoire de l'abbé Joseph Bozon, qui pendant trente ans s'est prodigué sans mesure pour le bien de tous ses paroissiens. Porquerolles reconnaissant. 18 mai 1866-21 juin 1926. »

PETITES ANNONCES

Les « Petites Annonces » sont reçues à la direction de *Naturisme*, 15 bis, rue Cimarosa, Paris (16^e), et à l'imprimerie, 24, rue d'Alleray, Paris (15^e). Elles sont rigoureusement payables d'avance.

La ligne d'environ 50 lettres
signes ou espaces : 5 francs

Pour les annonces domiciliées au bureau de la revue, une somme de 2 francs sera perçue, en plus du prix de l'insertion, pour frais de bureau.

Les réponses aux annonces domiciliées au bureau de la revue doivent être insérées dans une enveloppe timbrée portant le numéro de l'annonce (ce numéro doit être inscrit au crayon, afin de pouvoir l'effacer). Cette enveloppe doit être adressée, sous une seconde enveloppe, à la direction de *Naturisme*. Les réponses ne remplissant pas ces conditions ne seront pas transmises.

La direction se réserve le droit de refuser ou de modifier toute annonce qui ne cadrerait pas avec le programme de la revue.

Toute « Petite Annonce » doit parvenir à l'imprimerie de « *Naturisme* », accompagnée de son montant, au plus tard le jeudi précédant l'insertion, à 10 heures.

ALIMENTATION NATURISTE

10 k^{os} SUCRE canne brut 49 fr.
intégral 50 fr.
LE PARADIS DES FRUITS, à Marseille. (C. c. 270.63)

NATURISTES DE L'ORANIE

vous trouverez tous les produits naturistes à la « MAISON DU RÉGIME », 4, rue de Salles, Oran. Expéditions dans tout le département.

Le goûter le plus facile à distribuer, à emporter.

amandes et noix THIERCO

en coque de lait ou en coque pâtisserie

Colis-propagande 5 k. oranis 36 fr. franco

Gratit & Franco livrés avec Recettes THIERCO C^o AMANDES AIX-EN-PROVENCE

Enlève par telex 16344 Marseille

LE CINÉMA

PALAIS DES ARTS, 325, rue Saint-Martin, Paris. — Du 21 au 27 septembre. — Rez-de-chaussée : Thomas Garner ; Vive la Compagnie. — Premier étage : Forges ; Le Grand jeu.

ETABLISSEMENTS NATURISTES

LE SELECT, 8, r. Guichard, à Passy, ouvre un restaur. végétarien et joli studio, douche, pour culture phys. et gymn. rythm. Prof. dipl. Sous le patron. du Dr Andrieu

VILLEGIATURES

Pour aider convalescents ou surmen., classe travailleurs, à jouir douceur climat Côte d'Azur, bungalows à 5 fr. p.-jr. Parsonneau, prop. à Héliopolis, Ile du Levant (Var)

MARIAGES

Commerçant, 38 a., région Paris, ay. canot, dés. conn. j. femme naturiste, libre, pr. sort., affection durable, en vue mariage. Colin, 10, av. Philippe-Auguste, Paris.

NATURISTE, 34 ans, auto, goûts modernes, recherche pour sorties une j. f. mêmes idées, bonne éducation, libre et sportive, union poss. Ecr. à *Naturisme*, n^o 520.

DIVERS

On achète bon prix, pour compléter collections, le numéro d'avril 1928 de « *La Vie Sage* ». — Faire offre à « *Naturisme* », 24, rue d'Alleray, 24, Paris (15^e).

Mme SARRAZIN, accoucheuse, ex-interne de l'Assistance publique. Avantages aux A. S. Ts soins. 23, rue Letort. Tél. Mon. 57-59. Prix modérés. Idéal natur.

SENSATIONNEL : Lit de camp amér. compl., matelas laine et oreil., f^c 99 f. Adulte 119 fr. Les Stocks S. A., 54, r. Cambronne, Paris-15^e. Ch. post. n^o 1127-09.

L'INDÉPENDANCE économique à la portée de tous, ainsi qu'une santé scientif. stable, par syst. naturalien. Broch. et not. 5 fr. G.-A. Verdier, Echenex (Ain).

100 fr. chambre, peint., papiers, plaf., travail soigné, prix modérés, par naturiste Basil, 14 bis, rue Marbeuf.

Appel aux Naturistes

Le salut de la terre de France est ds l'électroculture, c.-à-d. ds l'emploi de l'électricité natur. comme fertilisant. L'invent. de ce procédé utilisé maintenant ds le monde entier, obligé de se retirer des aff. à cause de son âge et voulant auparavant en assurer l'avenir, qui est celui de notre race, accorde ds ch. départem. et à l'étranger, à personne posséd. ttes garanties matérielles et morales, des licences de fabric. de ses nouv. appareils d'électroculture ss mât btés, contre simple redevance. Christofleau, industr. propriét., La Queue-les-Yvelines (Seine-et-Oise). Téléphone 16. On peut essayer les appar. et visiter ts les jours les champs d'expériences.

PENSIONS NATURISTES

Bormes (Var). Pension Beau-Site, face Iles d'Or. 25 fr.

ENFANTS DELICATS de 6 à 13 ans, pleine Provence, vie naturiste, éducation, instruction, toute l'année. — Pinget, domaine « La Thérèse », Velaux (B.-du-R.).

COTE D'AZUR, Golfe-Juan. Mlle de Rougemont. — Repos, régimes, cures hélio-thérapie, grand jardin, situation splendide. — Depuis 25 francs.

Pension natur. L'Amélie, p. Soulac-s.-M. (Gironde). — Sept., 20 fr. Prend enfants tte l'année. — E.-R. Caillat.

INAM, 2 ter, rue Spitalieri, Nice (A.-M.) Idéal pr vacances naturistes, bien port. athl. et arthrit. Cure ts fruits. Prix spéc. régime Durville août-sept.

JE PRENDS EN PENSION 3 ou 4 enfants. Pavill. adm. situé. Soins rationnels. Bonne santé assurée. Etudes si nécess. Mme Chenevière, Bel-Horizon, L'Isle-Adam.

Vauresson, en face du Butard (pavillon de chasse de Louis XV et de Napoléon), « LE NID »

Pension de famille tout confort. — Vaste jardin. — Bains de soleil. — Terrain de camping. — Repas naturistes.

Mlle K A R L A

STUDIO LAMBALLE

SOUS LE PATRONAGE DES D^{rs} G. ET A. DURVILLE

25, AVENUE DE LAMBALLE, PARIS (16^e)

TÉLÉPHONE : JASMIN 36-90

LA GRACE. LA BEAUTÉ

LA SOUPLESSE

PAR

LA GYMNASTIQUE

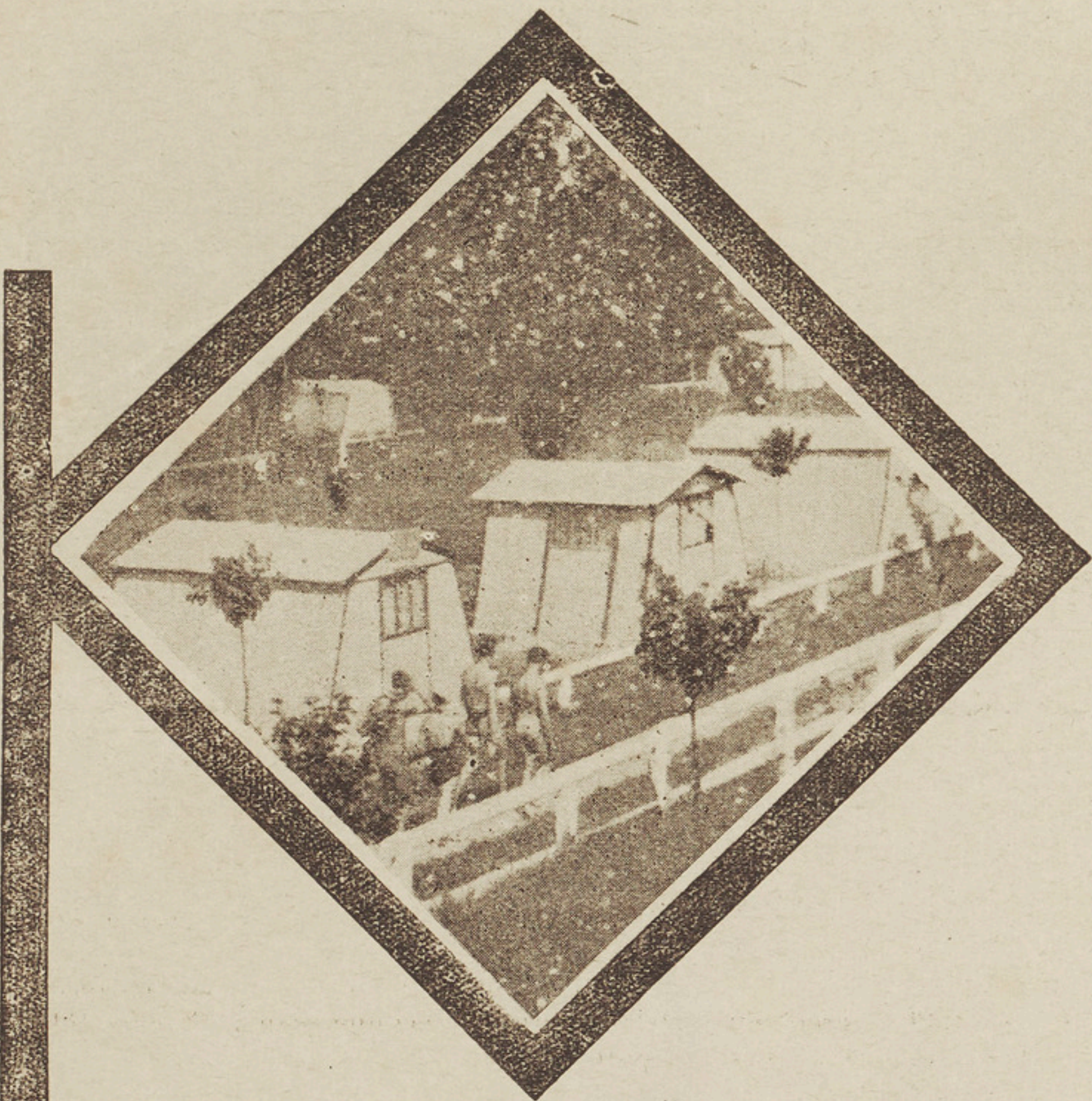
RYTHMIQUE

COURS POUR ADULTES : DE 11 H. A MIDI,

DE 6 H. A 7 H., DE 7 H. A 8 H. ; COURS

SUPPLÉMENTAIRE : DE 8 H. A 9 H. ; COURS

POUR ENFANTS TOUS LES JEUDIS



LA CITÉ DE
WEEK-END

Physiopolis

L'ILE DE MÉDAN
à Villennes-sur-Seine (Seine-et-Oise)

RÉUNION DES NATURISTES TOUS LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
SUR DE VASTES STADES, DANS UN CADRE CHARMANT DE VERDURE

'Autour des vastes stades et parcs naturistes organisés par les docteurs G. et A. Durville dans l'île des Naturistes s'élèvent les tentes fixes de PHYSIOPOLIS, la Cité de Nature, véritables petites habitations, solides et confortables. Le citadin moderne y vient, quelques jours par semaine, quelques mois chaque année, loin des fumées des usines, loin des miasmes de la ville. PHYSIOPOLIS conserve l'aspect sauvage de ses campagnes et de ses bois : pas de route empierrée ; des chemins sablés, de l'herbe, de la vie, partout. PHYSIOPOLIS est la Cité de l'AIR et du SOLEIL.

PHYSIOPOLIS N'EST PAS UNE AFFAIRE IMMOBILIÈRE

Des terrains sont vendus dans le but de récupérer le prix des stades déjà créés et pour en acquérir de nouveaux à la communauté

La situation juridique de PHYSIOPOLIS, parfaitement précisée dans un *Cahier des Charges* dressé par M^e Marcel Picard, notaire à Paris, est, en résumé, la suivante :

PHYSIOPOLIS n'est pas, au regard de la loi, un lotissement, et il est interdit d'élever sur les lots vendus autre chose que des « abris de camping » : les tentes fixes, en fibro-ciment, qui entourent les stades de l'ILE DES NATURISTES, répondent à ce but.

Le naturiste qui acquiert un terrain à PHYSIOPOLIS devient, en même temps, co-propriétaire (au même titre que les autres acquéreurs), des stades, terrains de jeux, immeubles, chemins, etc., qui sont et resteront à perpétuité « biens communs ».

Tout acquéreur fait partie du Syndicat d'Administration de PHYSIOPOLIS, chargé de la gestion des parties communes.

Le Syndicat est autorisé par son *Cahier des Charges* à se décharger de la gérance des parties communes sur une société accréditée par lui. Jusqu'à ce jour, c'est à la SOCIÉTÉ NATURISTE (Association fondée en 1927 par les docteurs Durville et aujourd'hui agréée par le Gouvernement) qu'a été donnée la jouissance des stades et terrains de jeux, à charge par elle de consacrer le montant disponible de ses cotisations à l'entretien et à l'amélioration des biens communs, à la construction de W.-C., vestiaires, douches, etc. Tout propriétaire est donc rigoureusement tenu d'adhérer à la SOCIÉTÉ NATURISTE (Cotisation annuelle : 100 francs pour le chef de famille et 50 francs pour la femme et pour chacun des enfants), sous peine de déchéance de tous ses droits. En contre-partie, le propriétaire n'a à prévoir qu'une participation minime aux dépenses communes, celles-ci étant pratiquement inexistantes.

Tout achat de terrain donne lieu à la délivrance d'un acte de vente sous-seing privé provisoire qui doit, dans le délai d'un mois, être remplacé par un acte de vente authentique dressé par le notaire dépositaire du *Cahier des Charges*.

**ACHETEZ
DE SUITE
VOTRE
TERRAIN**

TERRAINS DE CAMPING
■ EN FAÇADE SUR ■
TERRAINS DE JEUX :
■ PRIX : 2.500 FR. ■

**COMMANDEZ
SANS DÉLAI
VOTRE
TENTE FIXE**

LIVRAISON EN 8 JOURS
■ ■ ■ PRIX : ■ ■ ■
SUIVANT MODÈLE
■ 3.200 A 3.700 FR. ■

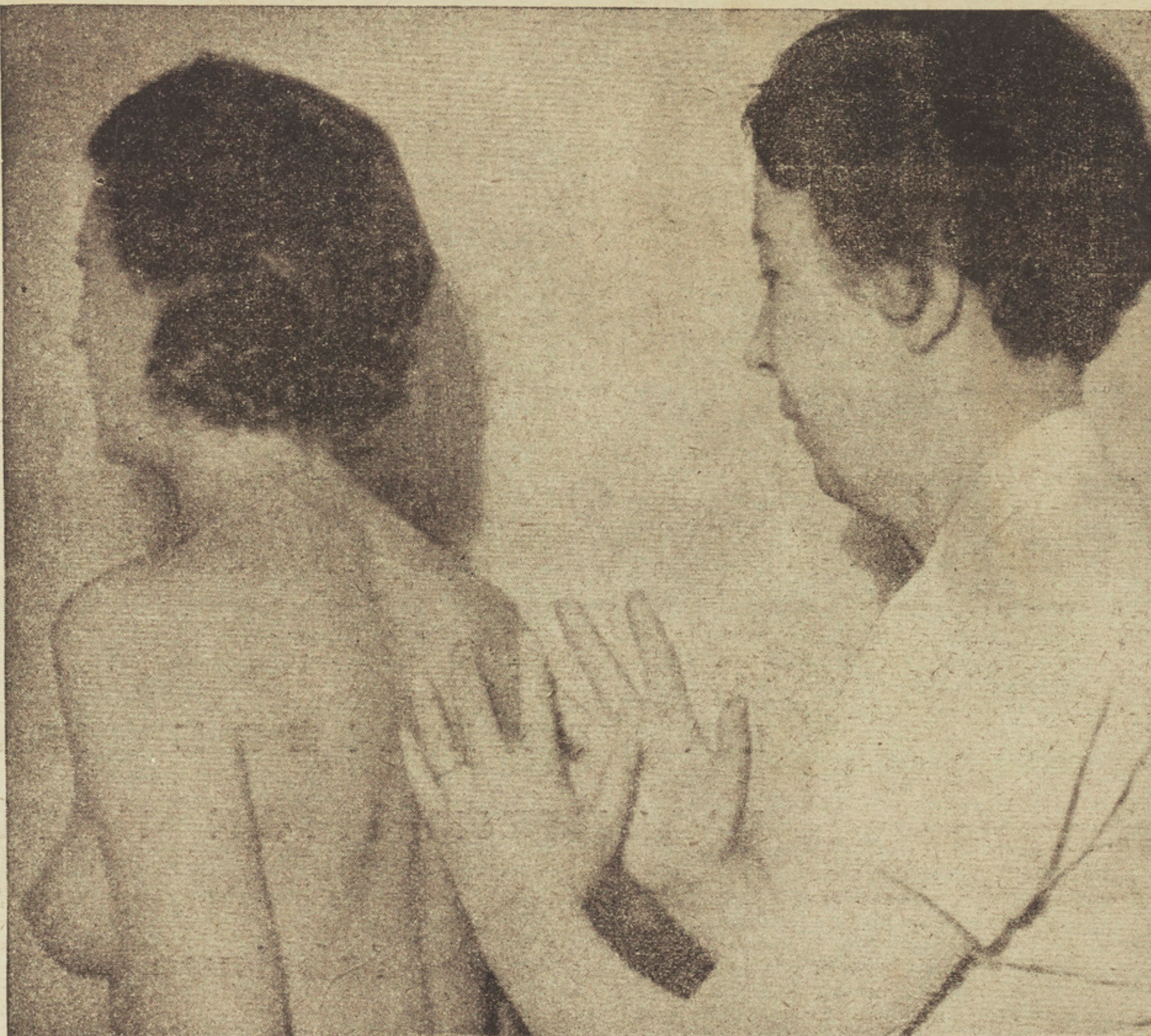
On peut consulter le *Cahier des Charges* chez M^e Picard, notaire, 85, rue de Richelieu, Paris (2^e)
ou à l'Imprimerie de « Naturisme », 24, rue d'Alleray, Paris (15^e).

Pour visiter les terrains disponibles, s'adresser, les dimanches et jours fériés, à M. Marcel Girard (tente du bureau, face le grand stade). Pour consulter les plans et pour traiter, s'adresser, tous les jours non fériés, au docteur André Durville, 24, rue d'Alleray, Paris (15^e), de dix heures à midi.

PROFITEZ DE L'OUVERTURE PROCHAINE DU
STADE DES JEUX
POUR ACQUÉRIR UN TERRAIN SUR SA FAÇADE

vous pouvez
guérir
sans
drogues

LA MÉDECINE NATURISTE
VOUS LE PERMET



Au service de massages de l'Institut Naturiste : une infirmière agit, par la méthode dite des « hachures », sur la colonne vertébrale d'une patiente. (Photo Naturisme.)

Prenez rendez-vous à

L'INSTITUT NATURISTE

des docteurs Gaston et André DURVILLE

15 bis, rue Cimarosa, Paris (16^e). (Métro : Boissière. — Téléphone : Passy 77-95)

ON CONSTITUERA VOTRE DOSSIER MÉDICAL
ON ÉTABLIRA VOTRE RÉGIME
ON VOUS TRAITERA SANS MÉDICAMENTS

Tous les jours non fériés. — Consultations de 14 à 17 heures. — Traitement de 10 heures à midi et de 14 à 19 heures.

MÉDECINE GÉNÉRALE

SERVICES SPÉCIALISÉS : Maladies de la nutrition. — Maladies de la femme (gynécologie). — Maladies des voies respiratoires supérieures (oto-rhino-laryngologie).

L'INSTITUT NATURISTE est équipé d'une façon moderne pour effectuer scientifiquement les diverses recherches utiles au diagnostic ; il comprend :

LABORATOIRES DE RADIOLOGIE,
D'ANALYSES (chimiques et bactériologiques),
DE PHYSIOLOGIE (électrocardiographie, métabolisme basal).

L'Institut Naturiste ne prend pas de pensionnaires. Les malades de province trouvent aisément à se loger à proximité du cabinet médical.